

CANDIDAT À LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT CONTRE LA MAJORITÉ UNIE AUTOUR DE GOUDJIL  
**Kissari veut-il renverser l'establishment ?** P. 2

**CRÉSUS**  
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Enfermée dans un garage  
et maltraitée en Espagne  
**Une Algérienne raconte  
son calvaire** P. 11



LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE PAROLE  
DU GOUVERNEMENT AMMAR BELHIMER À CRÉSUS :

**« Il est devenu urgent  
de faire face  
à la cybercriminalité »**

*L'intervention massive et  
organisée d'intoxicateurs-  
manipulateurs,  
dont des Etats, pervertit  
les systèmes d'information,  
en particulier les réseaux  
sociaux. Lire l'entretien  
en pages 4 et 5*



Industrie et importation  
automobiles

**Le nouveau  
ministre  
poursuivra  
les chantiers  
lancés** P. 6



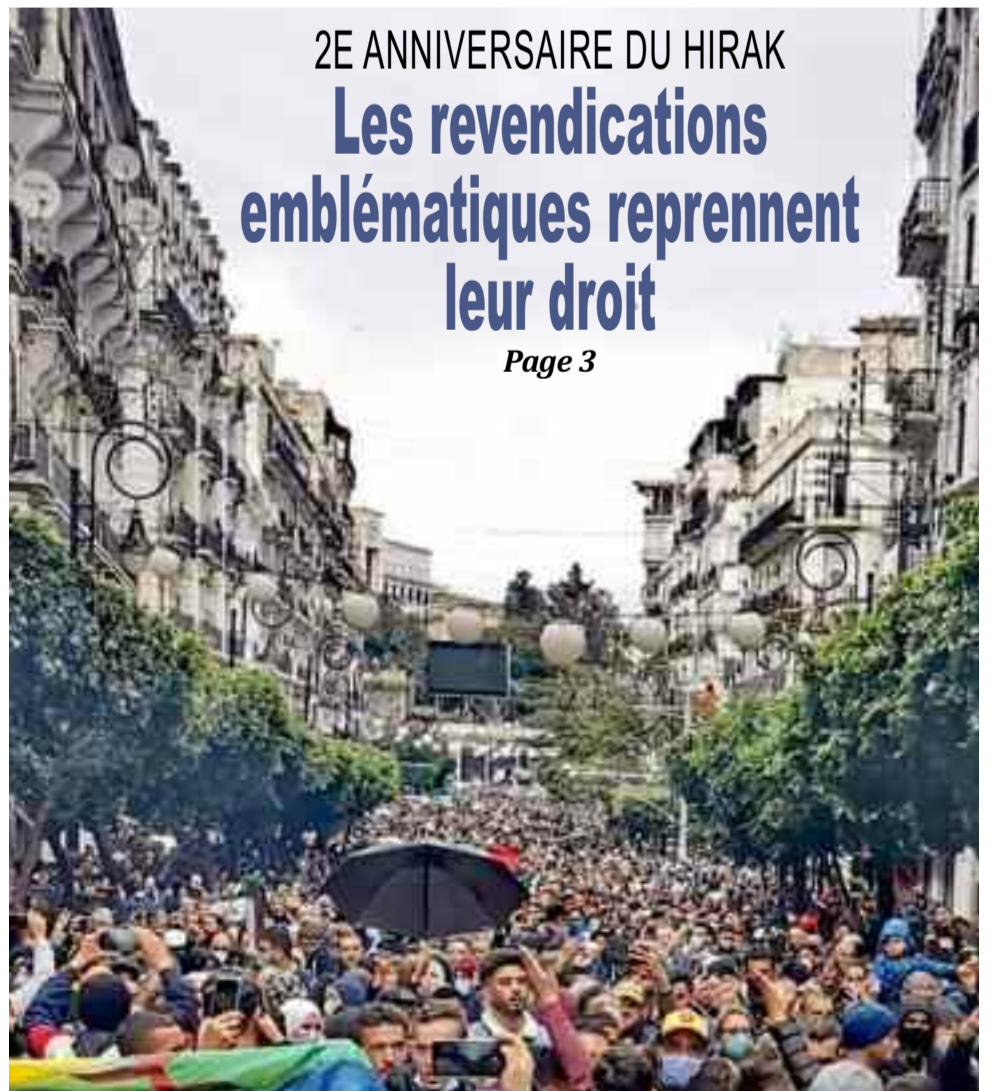
Deux foyers d'incendie  
simultanés à Béjaïa

**80 hectares  
de végétations brûlés** P. 16



Ligue des champions d'Afrique :  
MCA-ES Tunis à 20h

**Le Mouloudia en  
quête d'exploit** P. 14



2E ANNIVERSAIRE DU HIRAK

**Les revendications  
emblématiques reprennent  
leur droit**

Page 3

**CRÉSUS**  
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Mardi 23 février 2021 ■ 7<sup>ème</sup> année n°572 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

## CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT CONTRE LA MAJORITÉ UNIE AUTOUR DE GOUDJIL

# Kissari veut-il renverser l'establishment ?

**Alors que les groupes parlementaires de la majorité au Sénat ont convenu d'élire mercredi dans une simple formalité de « confirmation » en poste, Salah Goudjil, comme président à part entière de la chambre haute du Parlement, voilà qu'un jeune « se révolte » et déclare sa candidature.**

**S**imple jeu pour donner de la crédibilité à l'élection ou volonté de déstabiliser l'establishment ? En tout cas, Mahmoud Kissari, sénateur FLN de la wilaya de Laghouat est officiellement candidat au poste de deuxième homme de l'Etat. Dans une lettre de candidature, adressée hier, au secrétaire général du Conseil de la nation, « en tant qu'instance en charge de l'organisation des élections du président et des affaires administratives », Kissari écrit : « J'exprime ici ma volonté de me porter candidat sans aucune couverture politique (candidat libre) à la présidence du Conseil de la nation, pour le reste de mon mandat (10 mois) ». Le sénateur fait abstraction ainsi du pacte conclu dimanche entre les groupes parlementaires de la majorité, le

P-FLN et le RND, qui avaient décidé d'opter pour la continuité, en confirmant Salah Goudjil, qui est en poste intérimaire depuis avril 2019, comme président. Kissari se présente sous la casquette d'aucun parti « après le soutien des groupes parlementaires dont celui du Front de libération nationale, au moudjahid Salah Goudjil pour présider le Conseil de la nation », a-t-il rappelé dans sa lettre, dénonçant indirectement le fait que cela se soit fait « sans association des sénateurs qui sont les véritables détenteurs de souveraineté dans une telle étape » outre « les sénateurs du tiers présidentiel qui reflètent la vision du Président de la République dans le changement et le rajeunissement ». Le candidat au poste de président de la chambre haute du Parlement, ne va pas par trente-six chemins pour justifier sa démarche. « La loi permet à tous les membres de se porter candidat », a-t-il précisé, non sans oublier pour autant de mettre en valeur un facteur non négligeable qu'est sa jeunesse. « Partant de ma qualité de plus jeune sénateur et en application des appels répétitifs du Président de la Répu-



blique, Abdelmadjid Tebboune, aux jeunes, afin d'intégrer la vie politique et le centre de décision », a-t-il encore argumenté. En effet, Mahmoud Kissari, sénateur FLN pour la wilaya de Laghouat, a à peine 42 ans. Par sa candidature, il compte, dit-il, « montrer aux jeunes la véritable volonté des acteurs politiques à suivre le chemin du changement clair et inconditionnel auquel ils ont appelé de toutes leurs voix ». Dimanche lors d'une réunion du Bureau du Conseil élargie aux

présidents des groupes parlementaires, il a été décidé de l'organisation d'une séance plénière, ce mercredi, qui sera « consacrée à l'élection pour la confirmation de M. Salah Goudjil, en qualité de président », a-t-on indiqué à son issue. Cette décision a été prise « conformément aux vœux exprimés par les groupes parlementaires représentés au sein du Conseil de la nation (Parti du Front de libération nationale, tiers présidentiel et Rassemblement national démocratique) », avait

ajouté le bureau du Sénat. Reste ainsi une question : Les sénateurs de la majorité vont-ils suivre leur hiérarchie en « confirmant » Goudjil (90 ans) ou, se rebelleront-ils pour élire le jeune Kissari ? Quoi qu'il en soit, l'offensive du jeune sénateur qui se revendique de la région sud du pays, est en soi une action qui peut chambouler les calculs des sénateurs qui, a-t-il soutenu dans une vidéo, « ont peur du changement ».

A.M.

### RÉACTIONS AU REMANIEMENT MINISTÉRIEL

## Les partis politiques « muets »

Le récent remaniement ministériel opéré par le Président de la République, a suscité peu de réactions jusque-là, au sein des partis politiques, certains s'étant déjà exprimés dès l'annonce du remaniement par le chef de l'Etat.

Ainsi, le Mouvement Ennahda a mis l'accent hier, sur la nécessité de mettre en application les récentes décisions annoncées par le président de la République, en tenant compte des enjeux financiers. Dans un communiqué, Ennahda n'a pas manqué d'apporter des critiques par rapport au nombre des départements ministériels qu'il considère excessif en dépit de la réduction des départements ministériels et du « jumelage » de certains autres, estimant que cela n'est pas conforme à la philosophie de la rationalisation des dépenses publiques. En outre, la formation politique n'a pas apprécié ce remaniement ministériel, car « il ne constitue pas une priorité en cette période alors que le pays se prépare à l'organisation des élections législatives anticipées ». Ennahda estime également que les autorités n'ont pas encore réuni les conditions nécessaires pour les législatives, notamment «

en excluant les partis et les candidats du contrôle » comme indiqué selon lui, dans le projet de la loi électorale. D'autre part, la déclaration signée par le secrétaire général d'Ennahda, Yazid Benaïcha, a souligné en évoquant le deuxième anniversaire du Hirak, sa pleine adhésion aux revendications populaires pour que le peuple puisse choisir librement ses dirigeants, son système de gouvernance et ses représentants, et en combattant ceux qui utilisent leur influence dans le pillage de l'argent public, appelant à « ouvrir l'espace pour une participation effective à la prise de décision dans une nouvelle ère de l'État algérien ». Quant à l'avis du Parti des travailleurs, la dissolution de l'Assemblée populaire nationale et le remaniement du gouvernement « ne répondent pas aux revendications du peuple ». Le PT a affirmé que la décision de dissoudre l'APN et le renouvellement partiel du gouvernement « ne peuvent pas répondre aux demandes du peuple d'exercer sa pleine souveraineté ». Pour le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), « ce ne sont pas les bricolages de la composante du gouvernement qui atténueront la volonté du peuple algérien à

continuer le combat pacifique pour la satisfaction de ses revendications », avait-t-il préconisé. D'autres partis n'ont pas souhaité réagir. Pour rappel, le président Abdelmadjid Tebboune, a procédé avant-hier à un remaniement ministériel du gouvernement de Abdelaziz Djerdad, avec la nomination de 6 nouveaux ministres, le nombre de portefeuilles ministériels a été réduit de 40 à 34, alors que 6 nouveaux ministres ont été nommés dans le cadre de ce remaniement. Les nouveaux ministres sont : Mohamed Bacha, ministre de l'Industrie, succédant à Ferhat Aït Ali Brahim, Tarek Belaribi, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, à la place de Kamel Nasri, lequel, a été chargé des Travaux publics et des Transports, et Hocine Cherhabil, ministre de la Numérisation et des Statistiques, qui remplace Mounir Khaled Berrah. Mustapha Kamel Mihoubi, ministre des Ressources en eau, succède ainsi à Arezki Berraki, Dalila Boudjemaâ, ministre de l'Environnement, remplace Nacera ben Harrath, et Mohamed Ali Boughazi, ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, à la place de Mohamed Hamidou.

Rabah Karali

# CRÉBUS

Quotidien national,  
édité par la SARL  
CELIGNE Éd. & Com.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
SAMIR MEHALLA  
celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com  
Fax : 021 45 77 85

**REDACTEUR EN CHEF**  
SAID MEKLA

**Rédaction/Administration**  
MAISON DE LA PRESSE  
TAHAR DJAOUT  
1, RUE BACHIR ATTAR  
1er MAI - ALGER

**Marketing** : 0770 150719  
dp@cresus.dz

**Site** : www.cresus.dz  
**R. C.** : 15B 0808682- 09/00

**Impression** : EPE/SPA SIMPRAL  
20 rue de la liberté Alger

**Tirage** :  
4000 exemplaires

**Publicité** :  
ANEP 01, rue pasteur, Alger

**Tél.** : 021 73 76 78  
021 73 71 28  
021 73 30 43

**Fax.** : 021 73 95 59

2<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU HIRAK

# Les revendications emblématiques reprennent leur droit

*Il y a deux ans, jour pour jour, la population descendait dans les rues pour réclamer le départ du président Bouteflika et la fin de son régime autoritaire.*

Des dizaines de milliers de manifestants pacifiques ont envahi les rues et ruelles de tous les coins d'Algérie en dépit de la pandémie de la Covid 19 et des gestes barrières pour rappeler cet événement. Ce fut un cri contre la corruption pour revendiquer un changement radical dans le mode de gouvernance et l'Etat de droit, pour une Algérie nouvelle, démocratique, forte et moderne. Des milliers de citoyens se sont rassemblés hier à Alger pour marquer le deuxième anniversaire du Hirak, le 22 février, date consacrée par le président Tebboune, « Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie », réitérant leur attachement au caractère pacifique du mouvement et aux idéaux du 1er Novembre selon une dépêche de l'APS. Des citoyens, pour la plupart drapés de l'emblème national, se sont rués, dès la matinée, vers les principales artères de la capitale, relate l'APS, où ils se sont regroupés. Des rassemblements ont, ainsi, eu lieu, comme à l'accoutumée, au niveau des lieux habituels du Hirak, à l'instar de la Place Maurice Audin, du Boulevard Zighoud Youcef, la Grande-Poste, la rue Didouche Mourad et le boulevard Amirouche, au milieu d'un important dispositif sécuritaire sous l'œil vigilant des hélicoptères de la Sûreté nationale qui n'ont cessé de sillonner le ciel algérois. Brandissant des banderoles et pancartes à la gloire des valeureux chouchou qui se sont sacrifiés pour que l'Algérie recouvre son indépendance, les manifestants ont scandé des slogans à travers lesquels ils ont appelé à préserver l'unité nationale, tout en affirmant que « l'Algérie demeure une ligne rouge à ne pas franchir ». Les manifestants ont aussi exigé la « libération des personnes encore en détention arrêtées » dans le cadre du Hirak. Ce deuxième anniversaire du mouvement populaire a été célébré aussi à travers plus d'une dizaine de wilayas (Oran, Sidi-Bel-Abbès, Mascara, Sétif, Annaba, Mostaganem, Tlemcen, Khenchela, Tébessa, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Ouargla, Oued-Souf,



Laghouat, El Bayadh, Oum El Bouaghi, Mila et Bouira) sous un dispositif sécuritaire renforcé mais resté à bonne distance. « Au centre du pays, à Béjaïa, des milliers de manifestants s'étaient rassemblés sur l'esplanade de la maison de la culture, au quar-

tier d'Amriou avant de se mouvoir vers le siège de la wilaya. Des chants habituels et des slogans en rapport avec le changement du système de gouvernance du pays et l'instauration d'un Etat de droit et appelant au renforcement de la démocratie ont

été entonnés par les marcheurs », rapporte encore l'APS alors qu'à Tizi Ouzou, « les manifestants ont scandé des slogans réclamant le départ du système et l'instauration d'un Etat de droit et de la démocratie ». Dans la wilaya de Bouira, « des dizaines de manifestants, des jeunes pour la plupart, ont marché de la Place des martyrs pour sillonner les différents boulevards de la ville, dans le calme en scandant des slogans appelant à l'édification d'un Etat de droit et de démocratie ». A l'est comme à l'ouest du pays, mais aussi au Sud, les mêmes slogans ont été réitérés, comme à Djelfa, rapporte l'agence officielle où, « des manifestants se sont rassemblés devant le siège de la commune du chef-lieu de wilaya avant de marcher vers le siège de la wilaya en passant par l'artère principale de la ville en demandant un Etat de droit et la poursuite de la lutte contre les résidus de la 'Aissaba' ». Globalement les manifestants n'ont pas eu beaucoup de démêlés avec les forces de sécurité sauf dans quelques wilayas où il y a eu des arrestations. Dans la capitale, les marcheurs venant de Bab-el-Oued et ceux d'El Harrach ont tous convergé vers la Grande Poste qui a enregistré à l'occasion beaucoup de monde et sous une pluie fine. Des dizaines de manifestants dont Fethi Ghares, président du MDS et un autre membre du parti ont été arrêtés toute la matinée et emmenés aux commissariats de police, selon des vidéos relayées sur les réseaux sociaux. Ils ont été ensuite tous libérés en début d'après-midi. Des figures de proue du mouvement à l'image de Karim Tabou, Me Mustapha Bouchachi, Fodil Boumala et le sociologue Nacer Djabi ont participé à ce deuxième anniversaire du Hirak. A Oran des milliers de manifestants ont envahi l'ex-Place d'Armes aujourd'hui baptisée Place du 1er Novembre. A Mostaganem, Rachid Nekkaz récemment sorti de prison à la faveur de la grâce présidentielle a été arrêté et malmené. Des citoyens l'ont tout de suite transporté à l'hôpital de la ville après avoir ressenti un malaise.

Mahmoud Tadjer

PROMOTION DE 10 NOUVELLES WILAYAS

## Une décision en attendant le concret

Une décision politique suffirait-elle à faire d'une circonscription administrative une wilaya à part entière. D'aucuns estiment qu'il faudra du temps et des moyens, surtout si l'on sait que cette décision concerne une région (le Sud) qui en est relativement dépourvue et qu'elle intervient dans un contexte financier « difficile ».

En premier, il y a lieu de rappeler que la décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de promouvoir dix circonscriptions administratives du Sud en wilayas à part entière et de nommer des walis et des secrétaires généraux à la tête de ces wilayas, intervient en application de la législation régissant ce domaine, la promulgation du texte officialisant cette promotion, faut-il le rappeler a été adopté et publié au Journal officiel. Elle est prise, en effet, conformément à la loi n° 19-12 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 modifiant et complétant la loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays. Les nouvelles wilayas devaient avoir leur « autonomie » fin décembre dernier selon le texte de loi. Il est mentionné en effet dans l'article 54 de cette loi que « durant la période nécessaire à l'installation, à la mise en place et à l'organisation des conseils exécutifs des wilayas nouvellement créées, les autorités des anciennes wilayas continueront d'assumer toutes les prérogatives et obligations afférentes à la gestion des intérêts et services des wilayas nouvelles. Les walis des anciennes

wilayas transfèrent progressivement et, au plus tard, avant le 31 décembre 2020, à ceux des wilayas nouvellement créées, les prérogatives et obligations », assumées jusque avant le nouveau découpage administratif. Les financements destinés aux nouvelles wilayas ne se feront pas immédiatement non plus. Il est mentionné, à ce titre, dans l'article 55 que « les budgets primitifs et supplémentaires votés pour l'exercice 2019, pour l'ensemble du territoire, constituant une ancienne wilaya, continueront d'être exécutés par le wali de celle-ci ». Même chose pour les moyens matériels et les infrastructures, puisque l'article 58 précise que « les opérations d'équipement et d'investissement en cours de réalisation, localisées sur l'ensemble du territoire constituant une ancienne wilaya, continueront d'être exécutées par le wali de cette dernière ». Ce n'est qu'ultérieurement que « les nouvelles wilayas seront dotées de nomenclatures retraçant toutes les opérations d'équipement et d'investissement localisées sur leur territoire, et relevant de la gestion de leurs conseils exécutifs », comme cité dans l'article 59.

Par ailleurs, cette promotion n'est pas restée sans commentaires de la part de spécialistes. A cet effet, l'expert financier, Abdelhamid Alouane, a considéré, dans une déclaration au site électronique 'Sabq Press', que « le fait de créer des wilayas reste une décision politique plutôt qu'une décision économique réfléchie. Il ne va pas au-delà d'être un

achat de paix sociale d'une autre manière car la réalité de la crise réside dans le problème de gestion et comment utiliser la richesse et les investissements pour améliorer le climat des affaires et dans ces zones, afin de créer du développement que les citoyens attendent ». Il a ajouté que « les infrastructures, les équipements et les postes de travail dont elles auront besoin nécessitent des financements supplémentaires qui passeront par une loi de finance complémentaire. Pour sa part, l'experte juridique, Fatiha Benabbou, a soulevé la question de la représentation de ces wilayas au sein de l'Assemblée populaire nationale. Elle a expliqué, au même média, que « cela prendra du temps. Elles doivent attendre jusqu'à ce que les assemblées populaires de communes et de wilayas soient élues ». Le découpage administratif ou plus précisément, « l'organisation des collectivités territoriales » a, depuis le rapport Sbih, notamment, suscité le débat sans qu'une réelle « réorganisation » n'ait lieu. L'on s'est toujours contenté depuis, de parer aux urgences sans prendre vraiment en compte la réalité du terrain. D'où, le débat toujours en cours. A rappeler enfin que les nouvelles wilayas concernées par la décision du chef de l'Etat sont : Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezzam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair et El Menea. D'autres dairas sont également appelées à être promues au rang de wilayas.

Lyès Ayoub

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT AMMAR BELHIMER À CRÉSUS :

# « Il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité »

*Fraîchement reconduit à son poste par le dernier remaniement gouvernemental, le ministre de la Communication et également porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer revient dans cet entretien, le premier accordé après sa reconduction sur les grands sujets qui attendent son secteur qualifié par son auteur de champs de mines et de ruines.*



Entretien réalisé par Mahmoud Tadjer

**L**e ministre révèle dans cet entretien son souhait de dédier le Fonds d'aide à la presse à la formation et au perfectionnement de journalistes et à l'accompagnement de la presse numérique. Pour autant le ministre n'oublie pas de revenir sur les grands chantiers qu'il a lancé et qui lui tiennent à cœur. Résolu à rattraper le retard causé par la pandémie du Covid-19, Belhimer espère réconcilier le métier de journaliste avec la responsabilité sociale qui lui incombe...

**Cresus :** Monsieur le ministre, vous vous souvenez de l'expérience du journal *La Nation*, (qui a réapparu depuis) au début des années 90 et la suspension qui l'a frappé ensuite. Ce fut la première fois qu'un journal en Algérie est frappé d'une interdiction depuis les premières réformes politiques engagées par Mouloud Hamrouche. Si je vous cite cet exemple c'est parce que vous étiez à ce moment le responsable de ce journal. Quelle est donc votre appréciation plus de 25 ans après et quelle lecture vous en faites ?

**Ammar Belhimer :** A ses origines, dans sa version quotidienne *La Nation* incarnait la rencontre de trois courants politiques incarnés par le FLN impulsé par feu Abdelhamid Mehri, le FFS au temps du regretté Aït Ahmed et le courant réformateur qui a initié la loi 90-07 qui a permis l'ouverture du champ médiatique.

Tels étaient ses référents politiques, avec pour fil conducteur l'appel incessant au dialogue et à la réconciliation, la construction de l'Etat de droit et l'apprentissage démocratique, dans le respect des institutions, notamment l'Armée nationale populaire.

Par vocation académique et par conviction militante, j'ai toujours sacralisé la caution juridique en inscrivant les actions

revendicatives les plus avancées dans le pré-requis normatif et institutionnel, faisant prévaloir l'intérêt national sur toute autre considération. La contradiction principale qui menace l'Etat-nation dans son existence me semble prévaloir sur les autres. Trente ans après, dont une éprouvante décennie de lutte anti-terroriste, suivie d'une longue période d'improvisations, l'héritage n'est pas reluisant. C'est un champ de mines et de ruines, un nouveau Stalingrad qui a abrité des intrus à la profession, des recycleurs de fortunes indues et de rentes phénoménales tout aussi mafieuses.

**Vous avez largement évoqué dans vos innombrables entretiens aux médias les grands chantiers qui attendent ce secteur dont vous avez la charge. Quel est donc celui qui vous tient le plus à cœur parmi les 10 chantiers engagés ?**

Les chantiers de la réforme tiennent de deux grandes préoccupations : le raffermissement de l'exercice démocratique, l'encadrement juridique des activités de communication.

Au titre de la première préoccupation, nous avons retenu le renforcement du cadre référentiel (au titre de la vision constitutionnelle), la préservation du cadre pluriel et concurrentiel de l'activité de communication (loin des abus de positions dominantes et des concentrations), le développement de la communication institutionnelle, le développement de la communication de proximité. Au titre de l'encadrement juridique des activités de communication, nous pouvons citer la codification de l'activité de presse électronique multi-médias (écrite, web radio et web télé), une loi sur la publicité, l'encadrement de l'activité de sondage d'opinion, une assise juridique pour les agences de communication, l'autorégulation de la presse écrite

*Trente ans après, dont une éprouvante décennie de lutte anti-terroriste, suivie d'une longue période d'improvisations, l'héritage n'est pas reluisant. C'est un champ de mines et de ruines, un nouveau Stalingrad qui a abrité des intrus à la profession, des recycleurs de fortunes indues et de rentes phénoménales tout aussi mafieuses.*

: Conseil national de la presse écrite (CNPE), le rapatriement juridique et technologique des chaînes de télévision privées. Des dix chantiers, initiés il y a un peu plus d'un an, c'est celui de la réhabilitation du professionnalisme et de l'éthique et de la déontologie -les trois vont ensemble-qui me tient le plus à cœur. J'ai initié cette réhabilitation sur la base d'une démarche inclusive et résiliente pour concilier deux grandes catégories juridiques qui me paraissent commander un exercice apaisé de ce noble métier : la liberté et la responsabilité. L'une ne va pas sans l'autre dans une société démocratique.

**Vous êtes-vous issu de la presse publique et ensuite privée, quel regard portez-vous donc sans tabou sur la presse d'aujourd'hui ? Que doit être sa mis-**

*Rappelons qu'en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité : le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. Je suis favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quel que soit le mobile ou le statut social de l'agresseur*

**sion principale : être au service de l'Etat ou critique envers lui ?**

De par sa nature-mettre en commun, faire rencontrer des lecteurs, des auditeurs et des téléspectateurs -la presse a une mission originelle, extrinsèque de service public, à laquelle s'ajoute la mise à une des situations déplorables qui font obstacle au vivre-ensemble, aux droits des gens, au droit tout court.

**On a l'impression que vos réformes ne vont pas trop vite ? Qu'est-ce qui bloque si c'est le cas ?**

Les chantiers en souffrance - plus particulièrement les textes relatifs aux agences de communication, à la publicité et aux organismes de sondage - subissent, comme nombre d'autres secteurs, les retombées du Covid-19, en raison de la difficulté à réunir les acteurs concernés pour les associer à l'encadrement juridique de leurs activités. Avec l'adoption de la nouvelle Constitution, un nouveau chantier s'ouvre à nos priorités : mettre en conformité la loi organique relative à l'information avec les nouvelles dispositions de l'article 54 de la loi fondamentale.

**Parlons maintenant du Fonds d'aide à la presse gelé depuis des années. Vous avez récemment indiqué qu'il allait être débloqué. Peut-on connaître le montant de ce fonds et comment il va être utilisé ?**

Nous envisageons de réactiver le Fonds d'aide à la presse gelé depuis 2014 pour notamment accompagner la transition du papier au numérique, soutenir les efforts de formation et de perfectionnement. La loi de finance complémentaire

est, au plan procédural, le moment idoine pour le faire.

La presse écrite dans son ensemble souffre d'une représentation syndicale



**forte, on ne peut pas ici dévoiler toutes les difficultés qui empêchent son organisation. Comment dans ce cas pouvez-vous dialoguer avec les professionnels de la presse en absence d'un interlocuteur ?**

La représentation syndicale est embryonnaire dans le secteur des médias. A l'exception des entreprises publiques, qui abritent des structures de revendication et de participation représentatives, on déplore, partout ailleurs, un grand vide. Ce dernier empêche la médiation et les arbitrages requis par les conflits relatifs aux conditions de travail et aux rémunérations.

**La presse audiovisuelle possède son autorité de régulation, sauf la presse écrite. Qu'est-ce qui retarde selon vous son installation ?**

L'autorité de régulation de la presse écrite prévue par la loi de 2014 est déjà obsolète au regard de l'absence de référence internationale en la matière et à l'avènement du nouveau cadre constitutionnel. Nous avons envisagé, en lieu et place de cette autorité, un Conseil national de la presse écrite ayant en charge la délivrance de la carte de presse, les arbitrages en cas de manquements aux règles éthiques et déontologiques et la médiatrie que commande une équitable répartition de la manne publicitaire selon une formule qui assure que le champs médiatique reste ouvert, à l'abri de tout monopole, tout en récompensant le mérite.

**L'Algérie est-elle dotée d'outils performants pour contrer les attaques récurrentes des hackers marocains ciblant des sites officiels algériens ?**

Dans les jeunes démocraties, en quête d'Etats de droit, faute de normes dissuasives, l'interception et l'étalage des conversations privées met à rude épreuve la vie privée des personnes, notamment les plus exposées en raison de leurs activités publiques, dans les instances de l'Etat comme dans l'opposition. Aussi, faute d'institutions démocratiques et représentatives abritant des échanges civilisés, un dialogue pacifique, des médiations efficaces et des arbitrages féconds, requis pour la cohabitation des intérêts en présence, il ne reste comme recours aux acteurs politiques et sociaux que l'émeute électronique, d'autant plus attrayante et prisée que ses effets, sont immédiats.

Les médias, les dirigeants politiques, les universitaires et le grand public omettent souvent de mettre en perspective historique la spirale infernale des informations quotidiennes ; ils ont tendance à se concentrer sur les derniers événements et crises. Pour fixer les choses depuis l'arrivée en masses des réseaux sociaux, je dis bien sociaux et je préfère cette expression à

***Nous avons envisagé, en lieu et place de cette autorité, un Conseil national de la presse écrite ayant en charge la délivrance de la carte de presse, les arbitrages en cas de manquements aux règles éthiques et déontologiques et la médiatrie que commande une équitable répartition de la manne publicitaire selon une formule qui assure que le champs médiatique reste ouvert, à l'abri de tout monopole, tout en récompensant le mérite.***



celle en vigueur, la constitution algérienne déclare inviolables et protégés par la loi la vie privée et l'honneur du citoyen. De même qu'elle garantit le secret de la correspondance et de la communication privée. Ces grandes catégories de droit sont énoncées dans la nouvelle constitution, adoptée en novembre 2020, à l'article 47 dans les termes suivants : « toute personne a droit à la protection de sa vie privée et de son honneur. Toute personne a droit au secret de sa correspondance et de sa communications privées, sous toutes leurs formes ». Le même article 47 insère deux nouveaux alinéas, le 3 et le 4 pour énoncer : « la protection des personnes dans le traitement des données à caractère personnel est un droit fonde-

ment. La loi punit toute violation des droits susmentionnés ». Rappelons qu'en droit, la vie privée est circonscrite à trois éléments de la personnalité : le respect des comportements, de l'anonymat et de la vie relationnelle. Je suis favorable à un renforcement de leur protection par l'édiction des peines les plus lourdes, quel que soit le mobile ou le statut social de l'agresseur. C'est d'autant plus nécessaire que le phénomène n'épargne personne et prend des proportions alarmantes. Au point où les experts parlent depuis la décennie 2010 d'infodémie, de contamination informationnelle, avec des actions visant des objectifs divers (économiques, politiques, idéologiques, militaires, voire narcissiques). L'intervention massive et organisée d'intoxicateurs-manipulateurs, dont des Etats, pervertit les systèmes d'information, en particulier les réseaux sociaux ? Après les fake news - expression anglaise qui a fait son apparition en 2016 pour signifier intox, informations fallacieuses ou fausses nouvelles participant à des tentatives de désinformation - voici venue l'ère des deepfakes, une technique de synthèse d'images basée sur l'intelligence artificielle rendant possibles des hyper-trucages, ou permutations intelligentes de visages, également de plus en plus usités chez nous.

La technique sert principalement à superposer des images et des vidéos existantes sur d'autres images et/ou vidéos en vue de jeter le discrédit sur des personnalités du monde de la politique, des arts ou de la culture. Les deepfakes sont des contrefaçons vidéo recourant à une technologie de reconnaissance faciale pour brouiller l'identité si bien que vous ne remettez même pas en question sa vérité. Vu que 70% des Algériens consultent la presse électronique, il est devenu urgent de faire face à la cybercriminalité, en se focalisant sur la garantie de la souveraineté cybernétique basée sur la production d'un contenu national qualitatif sur les sites électroniques et les plateformes universitaires et la sécurisation du réseau en vue de consacrer la souveraineté de l'Etat. Aussi est-il exigé que la domiciliation des sites électroniques régis par le décret exécutif relatif aux modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et de diffusion de mise au point ou rectification sur le site électronique reste dans le domaine.dz. La sécurisation des plates-formes web et sites électroniques est un enjeu fondamental selon un audit des sites web institutionnels réalisé par l'Observatoire du groupement algérien des acteurs du numérique. Le certificat SSL constitue une des protections les plus indispensables à

déployer sur un site web. Malheureusement, 85% des sites web audités ne disposent pas de ce certificat, et ce, en dépit des assurances réitérées par le ministère.

M.T

## Les chantiers de Belhimer

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a annoncé, il y a une année, le lancement de chantiers de « réforme globale » du secteur de la communication, en associant les différents acteurs du domaine. Ces derniers qui devaient être entamés « incessamment », ont été « stoppés » par la pandémie de la Covid 19 et devraient reprendre selon le ministre « dès la levée du confinement ». Le ministère avait organisé en février de l'année passée, un atelier consacré à la presse électronique avant que cet « élan » ne soit freiné par la pandémie. Il s'agit en fait de réformes qui s'inscrivent dans le cadre des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mais aussi dans « le cadre d'une démarche de dialogue participatif ouvert », avait soutenu le ministre qui a précisé qu'il s'agit en tout de dix chantiers qui lui tiennent à cœur. Le 1er chantier vise la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique, qui jettera la lumière sur la question de « la conciliation de la liberté et de la responsabilité dans la pratique journalistique avec un respect strict de l'éthique professionnelle ». Il y va aussi de l'information alternative, dite « journalisme citoyen », en ce sens que tout citoyen est responsable de l'information qu'il produit, selon M. Belhimer qui n'omettra pas lors d'un passage à la télévision nationale de rappeler qu'il est primordial, dans tous les cas, de tenir compte des droits d'autrui à la vie privée, à l'image et à la protection contre toutes formes de diffamation, d'outrage et d'insulte. Le 2e chantier tend à garantir le droit à l'information dans un cadre pluraliste et la moralisation de la pratique journalistique, conformément aux dispositions générales incriminant les comportements anti-pluralistes, prévus plus précisément dans la loi sur la concurrence et le code pénal. Le 3e chantier sera consacré au vide juridique dont souffre le secteur de la communication nécessitant une révision de « l'organisation de la presse écrite et électronique, l'activité des Chaînes TV privées, l'organisation des agences de conseil en communication, la régulation de la publicité ». Le troisième chantier concernera la presse électronique et le réseau internet qui représentent, a-t-il dit, « un espace ouvert pour des intérêts étroits, des positions hostiles et des agissements négatifs visant à porter atteinte à la dignité et à l'honneur d'autrui et à la souveraineté des Etats en faisant de cet espace un champ de diffamation, de Fake news et d'incitation à la violence sous toutes ses formes ». Le ministre avait indiqué en outre qu'un atelier complet sera dédié au thème « Activation de la communication institutionnelle », alors qu'un autre chantier examinera la question d'extension du réseau de l'information de proximité pour renforcer la démocratie participative. Pour M. Belhimer, « l'information de proximité est l'un des supports de communication les plus efficaces pour la prise en charge des affaires locales et le rapprochement de l'administration du citoyen, notamment dans les zones intérieures et enclavées ». Un autre chantier est dédié à la « promotion de la formation et la qualification », dont le ministre a rappelé la réactivation du fonds de ce chantier, gelé depuis 2014, dans le cadre de la loi de finances complémentaire. La question de l'amélioration de l'image de l'Algérie aura, une part importante dans la stratégie de réforme du secteur de l'information au regard de son importance à la faveur du 8e atelier, qui sera organisé sous le thème « Amélioration de l'image de l'Algérie à l'étranger et restauration de sa place dans les foras internationales ». Le 9e chantier portera sur la codification de la fonction du sondage d'opinion ou l'enquête statistique qui a pour but de donner des indicateurs d'appréciation à un moment précis des opinions, aspirations, perceptions et comportements des citoyens ou d'un échantillon de la société. Le ministre a enfin évoqué les problèmes dont souffrent les hebdomadaires et la presse spécialisée, menacés de disparition en raison des contraintes financières. Une problématique qui sera débattue par les spécialistes en la matière dans le 10e atelier intitulé « Relance des périodiques ».

INDUSTRIE ET IMPORTATION AUTOMOBILES

# Le nouveau ministre sur les traces de son prédécesseur

**A l'issue de la prise de ses fonctions, le nouveau ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, qui a reconnu la difficulté de la mission qui lui a été confiée, a promis de poursuivre les efforts consentis par son prédécesseur, Ferhat Ait Ali Braham. Dans sa déclaration à l'issue de la cérémonie de passation de pouvoirs, le nouveau ministre a indiqué : «Nous devons intensifier nos efforts et poursuivre ce que le ministre a commencé, réorganiser, restructurer et mettre tous les systèmes industriels sur la route».**

**D**ans ce sens, il a reconnu devant son prédécesseur qu'« il y a beaucoup d'efforts qui ont été déployés depuis un an, et nous allons mettre notre industrie sur la bonne voie ». A travers les propos du nouveau patron de l'industrie algérienne, il est facile de déduire que les chantiers lancés par Ait Ali, à savoir le retour au montage automobile et l'octroi d'agrément pour les concessionnaires afin de pouvoir importer des véhicules neufs seront reconduits. Reste à savoir si l'importation des véhicules de moins de trois sera remise au goût du jour avec l'arrivée en poste d'un nouveau ministre. Un sujet qui a suscité beaucoup de polémique au niveau d'une certaine frange de la société, intéressée par cette option ou encore au niveau du Parlement, dont des membres ont interpellé le ministre partant à ce propos.

Mis à part, l'automobile, d'autres dossiers attendent également le nouveau ministre Bacha, à l'image de celui de l'industrie électronique et électroménagère. Un dossier qui revient avec récurrence, notamment en ce qui concerne le taux d'intégration qui a été imposé aux opérateurs avant de bénéficier des avantages fiscaux, parafiscaux et douaniers. Sans citer les chantiers qu'il compte lancer en priorité, Bacha a affiché son objectif qui consiste à relancer le secteur, d'une manière générale. «Ce que nous avons vécu nous a montré que notre peuple est capable de relever le défi et de mettre tous les efforts dans la



bonne direction », a-t-il dit, appelant à investir dans cette direction pour ressusciter l'industrie nationale. «Maintenant, place au travail. Le défi consiste à mettre en place une politique pour permettre aux richesses et potentialités nationales de s'intégrer définitivement dans la chaîne industrielle avec les filières existantes afin de se passer du recours à l'importation», a-t-il déclaré ajoutant qu'il était temps d'œuvrer à la

création d'« un environnement sain qui sert aussi bien l'investisseur que l'Etat ». Selon lui, l'importance est d'intensifier les efforts pour la relance du secteur industriel en Algérie, y compris la promotion de l'investissement local et étranger, à travers l'amélioration du climat des affaires. Dans ce sens, il s'est engagé «à ne ménager aucun effort» pour la relance du secteur industriel national, insistant sur l'importance d'asseoir une base

industrielle «forte et solide» à même de contribuer à la diversification de l'économie qui passe par la diversification de l'industrie. Il a ajouté que le ministère de l'Industrie s'employait «à créer une base opérationnelle, indispensable à l'élaboration des plans destinés à organiser les systèmes industriel et informatique et la ressource humaine pour une relance rapide de l'économie nationale».

Hafid M.

E-GOUVERNANCE

## Oualid participe à l'ouverture des ateliers de l'UPM

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Startups, Yacine Oualid, a participé, hier, à l'ouverture des ateliers de l'Union pour la Méditerranée (UPM) sur la e-gouvernance, a indiqué un communiqué du ministère. Ces ateliers ont été organisés par l'UPM, le ministre délégué chargé de l'Economie de la connaissance et des startups, l'Agence de coopération internationale allemande (GIZ) et le cluster estonien des TIC. Ils ont comme objectifs de partager les expériences en matière de digitalisation des administra-

tions publiques et ont été marqués par la présence d'experts internationaux en la matière et d'un nombre important de représentants de différents ministères algériens, précise la même source. Les ateliers ont traité plusieurs sujets relatifs notamment à l'interopérabilité, le cadre juridique de la e-gouvernance, le développement des compétences numériques, la sécurité et la gestion des données et les procédures de transactions simplifiées pour les entreprises, ajoute le communiqué.

R. E.



SELON GOLDMAN SACHS

## Le Brent pourrait atteindre 75 dollars

Stimulés par une offre américaine toujours perturbée par le passage d'une vague de froid la semaine dernière et dans l'attente du prochain Sommet de l'Opep+ prévu le 4 mars, les cours du pétrole abordaient la semaine en hausse. Dans la matinée d'hier, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 0,76% à Londres par rapport à la clôture de vendredi, à 63,39 dollars.

Le baril américain de WTI pour le mois de mars, dont c'est le dernier jour de cotation, grimpait dans le même temps de 0,69% à 59,65 dollars. Les cours des deux barils de référence restent proches de leurs records en plus d'un an atteints jeudi dernier, à respectivement 65,52 dollars et 62,26 dollars, des prix plus vus depuis janvier 2020. Décidément, rien ne semble pouvoir arrêter cette tendance haussière, selon la banque d'investissement américaine Goldman Sachs, rapportée par l'agence Bloomberg. Selon Goldman Sachs, le baril de Brent devrait dépasser la barre des 70 dollars dès le deuxième trimestre de l'année 2021. La banque américaine prédit en outre une ascension continue avec un baril qui atteindrait la barre symbolique des 75



dollars dans les trois mois qui suivront par la suite. Ces nouvelles prévisions optimistes de Goldman placent le baril de Brent 10 dollars au-dessus des précédentes prédictions de la banque américaine, qui anticipe un retour de la consommation à ses niveaux pré-pandémie de la Covid 19 vers la fin du mois de juillet prochain. En parallèle, la production des principaux acteurs pétroliers devrait

demeurer «hautement inélastique» par rapport à la hausse des cours, estime Goldman Sachs. «Ce rééquilibrage plus rapide durant ce qui devait être les jours sombres de l'hiver sera suivi d'un creusement du déficit ce printemps alors que la montée en puissance de la production de l'Opep+ retarde nos prévisions de reprise de la demande», expliquent des analystes de la banque américaine dans leur note dédiée. Une hausse du pétrole à 75 dollars constituerait une bonne nouvelle pour l'Algérie dont l'économie est fortement dépendante des exportations d'hydrocarbures, qui ont fortement reculé en valeur de 40 % en 2020 pour s'afficher à 20 milliards de dollars, selon les chiffres officiels. En volume, ces exportations d'hydrocarbures ont atteint 82,2 millions en tonnes équivalent pétrole (TEP) en 2020 en baisse de 11 % par rapport à 2019. La moyenne des cours de pétrole a baissé à 42 dollars le baril en 2020, contre 64 dollars durant l'année passée, soit une perte de près de 23 dollars par baril (-35 %), selon les chiffres publiés en janvier dernier par le ministère de l'Energie.

R.E.

## SAUVEGARDE DE LA CASBAH D'ALGER

# Les associations appelées à s'impliquer

**La Fondation Casbah a appelé dimanche à Alger à impliquer les associations de protection du patrimoine bâti de la Casbah d'Alger dans les différentes opérations de restauration envisagées par les pouvoirs publics pour la sauvegarde de ce site historique inscrit au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en 1992.**



Lors d'une rencontre avec la presse nationale, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah (23 février), le chercheur Omar Hachi, a souligné la nécessaire implication des associations de protection du patrimoine, à l'instar de la Fondation Casbah dont il est membre, dans les opérations de restauration envisagées par les pouvoirs publics afin de coordonner les efforts de sauvegarde des éléments de ce patrimoine. La Fondation Casbah, qui connaît tous les aspects du dossier de réhabilitation de ce site historique, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité, peut constituer une "force de proposition" pour le ministère de la Culture et les pouvoirs publics en charge de cette réhabilitation, a estimé M. Hachi lors de la rencontre qui a été marquée par l'installation de Hamid Haddadj à la tête de la Fondation en remplacement d'Ali Mebtouche. Le chercheur a rappelé les différentes initiatives menées par les pouvoirs publics en faveur de la Casbah d'Alger et la chronologie de son classement depuis la promulgation

d'un décret exécutif en 1973, puis en 1989, jusqu'à son inscription au patrimoine mondial de l'humanité de l'UNESCO en 1992.

Il a également évoqué l'arsenal juridique mis en place pour la protection du patrimoine historique et archéologique d'Alger, citant particulièrement le Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger (2013).

La situation de la Casbah s'est aggravée et compliquée davantage après le lancement des opérations de réaménagement en 1985 et le début des opérations de maintien non étudiées voire non conformes aux normes par les entreprises d'entrepreneuriat.

Cette succession d'événements a mené à la démolition des quartiers et de lots en entier, pour ne citer que les quartiers situés à "Zoudj Ayounne, Soustara, Souk El Djemâa", devenus des espaces vides toujours pas aménagés malgré leur valeur historique.

Hachi a pointé du doigt, dans ce sens, le chevauchement des modes de gestion dans les opérations d'aménagement au niveau des différents sites

historiques et vieilles bâtisses à la Casbah, menées par des entreprises sous tutelle du ministère de la Culture et les services de wilaya d'Alger. "Le plan des secteurs préservés visant le réaménagement du centre historique de la ville, entrave les opérations d'intervention dans le tissu urbain de la Casbah", a-t-il souligné.

Pour sa part, M. Abdelkrim Ziani, membre de "Fondation Casbah" a passé en revue le passé séculaire de cette ville, considérée comme un espace urbain vivant témoin de l'histoire mémorielle collective algérienne et du génie civil local, mettant en avant les efforts déployés par les membres de la Fondation en vue de "protéger la ville séculaire et réhabiliter ce centre historique".

A l'occasion de cette manifestation coïncidant avec la Journée nationale de la Casbah, un musée a ouvert ses portes pour permettre aux visiteurs de s'informer, via des photographies, sur les martyrs parmi les enfants de la Casbah qui sont tombés au champ d'honneur pour recouvrer l'indépendance.

PRÉVENTION CONTRE LA COVID-19

## La Sûreté d'Alger intensifie les opérations de contrôle

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont intensifié les opérations de contrôle périodique des activités commerciales dans le cadre des mesures de prévention contre le Coronavirus, enregistrant au cours de la période allant du 8 au 14 février, 360 mises en demeure et 20 mesures de fermeture immédiate des commerces, a indiqué, dimanche, un communiqué des services de la Sûreté nationale (SN). Les mêmes services ont également enregistré 2603 opérations de contrôle de commerce ou de locaux. Plusieurs mesures administratives ont également été prises, suite à ces infractions, à savoir : "360 mises en demeures et 20 procédures de fermeture immédiate des commerces", lit-on dans le communiqué.

ZONES D'OMBRE DE SKIKDA

## Caravane de solidarité avec les familles démunies

Une caravane de solidarité transportant diverses aides alimentaires destinées aux familles démunies s'est dirigée lundi vers onze (11) zones d'ombre de la wilaya de Skikda. Le coup de départ de cette caravane a été donné devant le palais de la culture Malek Chebel par la wali Abdelkader Bensaïd en présence des autorités locales et divers acteurs locaux. Selon la directrice de l'action sociale de la solidarité, Mme Samia Djelab, cette caravane est composée de 11 camions dont chacun a été dirigé vers une zone d'ombre des communes de Tamalous, Bin El Ouiden, Zitouna, Kanoua, Zerdaza, Kheneg Mayoun, Oum Toub, Ain Kechra, Ouldja Boulballout et Ouled Hababa.

La caravane est chargée de 1.100 couffins alimentaires composés chacun de 13 produits pour une valeur de près de 4.000 DA, a précisé la même responsable. Aussi, 11 ambulances avec à bord des staffs médicaux accompagneront ces 11 camions en vue d'assurer des consultations médicales aux habitants des localités ciblées, a précisé de son côté, le directeur de wilaya de la santé et de la population, Mohieddine Tiber. Les dons de cette caravane ont été collectés auprès de plusieurs mécènes et l'entreprise portuaire qui ont répondu à l'appel lancé par la direction de l'action sociale et de la solidarité.

ES-SÉNIA (ORAN)

## Incendie dans six habitations précaires

Un incendie s'est déclaré dimanche dans six (6) habitations précaires au niveau du bidonville "CUMO" dans la commune d'Es-Sénia (Oran) ayant conduit à une asphyxie légère de trois femmes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile. Sitôt alertés, les services de la protection civile se sont déplacés sur les lieux du sinistre, où ils ont pu circonscrire les flammes et empêché leur propagation au reste des habitations de fortune voisines, a-t-on indiqué, soulignant que les causes de l'incendie demeurent, pour l'heure, inconnues. Les agents de la protection civile ont réussi à secourir trois (3) femmes, âgée entre 27 et 31 ans, qui souffraient d'une gêne respiratoire en leur prodiguant les soins nécessaires sur place avant de les évacuer à la polyclinique d'Es-Sénia, a-t-on ajouté. Pas moins de 96 agents de la protection civile tous grades confondus, de même que 14 engins de différents types et six véhicules de secours ont été mobilisés pour cette intervention, a-t-on indiqué de même source.

TLEMCEM

## Saisie de plus de 4 kg de kif traité

Les services de la sûreté de daïra de Beni Boussaid (Tlemcen) ont saisi 4.400 kg de kif traité, a indiqué hier un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération a eu lieu suite à l'exploitation d'informations faisant état d'un groupe de personnes activant dans le trafic de drogue. La mise en oeuvre d'un plan a permis aux policiers d'arrêter les quatre mis en cause et la saisie de la quantité de drogue et de deux véhicules et une somme d'argent, a-t-on fait savoir. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre prévenus arrêtés pour les présenter devant la justice.

### MÉDÉA

## 2500 aides rurales à l'auto-construction

Un quota de 2500 aides à l'auto-construction a été distribué aux communes de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la promotion de l'habitat rural et la fixation des populations au niveau de leurs zones de résidence d'origine, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Le quota d'aides est appelé, selon la même source, à satisfaire les nom-

breuses demandes exprimées par les citoyens pour cette formule d'habitat, adaptée au milieu rural, offrir une solution pour les demandeurs d'autres types de logements et favoriser le repeuplement de certaines zones désertées au cours des dernières années. La dotation de chaque commune s'est faite, suivant le nombre de population et les demandes

formulées, dans ce sens, par les dites communes, a-t-on ajouté, précisant que les présidents des assemblées populaires communales (APC) ont été instruits pour entamer, sans tarder, à l'examen des demandes déposées et fixer la liste des bénéficiaires éligibles à cette aide de l'état.

### MOSTAGANEM

## Perturbation aujourd'hui dans l'alimentation en eau potable

L'ensemble des communes de la wilaya de Mostaganem enregistreront aujourd'hui mardi une perturbation dans l'alimentation en eau potable a-t-on appris hier de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette situation concerne 32 communes à cause de l'arrêt programmé de la station de dessalement de l'eau de mer de Sonacter (commune de Mostaganem) pour effectuer la maintenance technique péri-

dique, a-t-on indiqué. La distribution reprendra normalement après l'arrêt technique de 12 heures de 8 à 20 heures, une fois les travaux seront achevés, ajoute le communiqué. Parallèlement, un programme d'urgence a été mis en oeuvre depuis jeudi dernier pour assurer l'approvisionnement en eau potable pour dix communes de la partie-ouest et sud de la wilaya, suite à l'arrêt soudain de la station de traitement de l'eau rele-

vant du couloir Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), a-t-on fait savoir. Les communes d'Ain Tédélès, Kheireddine, Ain Nouissy, Fornaka, Mazaghran, Hassi Mameche, Stidia, Ain Boudinar, Oued El Kheir, Sour et Sidi Belattar, ainsi que des villages seront alimentées d'une moyenne de 11h/jour une fois tous les trois jours suivant les cas, en attendant une amélioration de la situation, selon le communiqué de l'ADE.

## LOGEMENT À BOUIRA

**Relance des chantiers LSP et LPA**

**Tous les projets de logements de type socio-participatif (LSP) et promotionnel aidé (LPA) "ont été relancés à Bouira", et ce après un retard dû essentiellement à des contraintes techniques, administratives et à des litiges, a annoncé dimanche le wali Lekhal Ayat Abdeslam.**

Dans un communiqué remis dimanche à la presse, le premier magistrat de la wilaya a tenu à rassurer les souscripteurs quant à la relance de tous les chantiers LSP et LPA à Bouira pour répondre à la demande enregistrée. "Tous les chantiers LSP et LPA ont été relancés après la levée de toutes les contraintes administratives, techniques et de litiges", a assuré M. Lekhal Ayat. Quant aux projets dont les dossiers ont été introduits en justice, à l'image du chantier des 109 unités LSP à Raffour (Est de Bouira), et le projet des 80 logements promotionnels aidés à Lakhdaria (Ouest) ainsi que les 30 autres unités du même type (LPA) à Bordj Khris (Sud), le même responsable a tenu à préciser qu'ils seront tous relancés une fois une décision de justice est prise à ce propos. Par ailleurs, une rencontre devra réunir prochainement le chef de l'exécutif avec les différents services concernés pour examiner l'évolution de ces projets de logements en cours de réalisation à Bouira.

"Cette rencontre se déroulera dans les prochains jours avec la participation des services administratifs, techniques, ainsi que les promoteurs publics et privés et des représentants de souscripteurs des programmes LSP (Logements socio-participatif), et LPA (logement promotionnel aidé)", est-il



précisé dans le communiqué de la wilaya. Ainsi, les représentants des souscripteurs de ces deux programmes de logements (LSP et LPA) sont appelés à se rapprocher de la cellule d'écoute et du suivi mise en place au siège de la wilaya. Une autre rencontre devra aussi regrouper prochainement M. Lekhal Ayat avec les souscripteurs des programmes de l'agence de l'amélioration de logement (AADL). "Cette rencontre aura lieu dans les prochaines

semaines en présence des représentants des souscripteurs du programme AADL afin de faire la lumière sur l'évolution des projets", a expliqué le wali dans le même communiqué. Jeudi dernier, des dizaines de souscripteurs au programme 2013 de l'AADL ont observé un sit-in devant le siège local de l'agence AADL pour dénoncer et protester contre le retard enregistré dans la réalisation et la distribution de leurs logements.

## CONSTANTINE

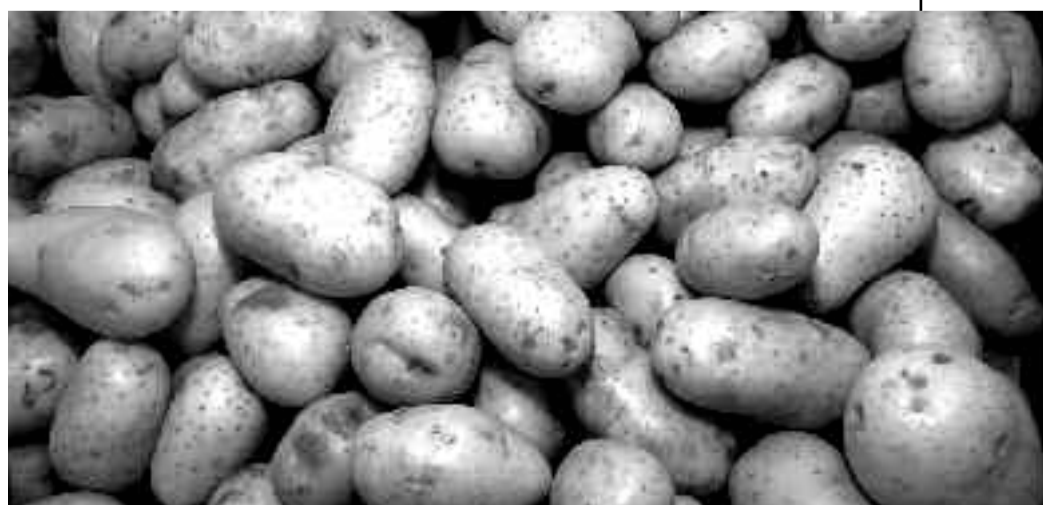
**Plus de 2 682 km de fibre optique installés en 2020**

Plus de 2.682 km de réseaux de fibre optique ont été installés à travers divers quartiers de la wilaya de Constantine au titre de l'exercice 2020, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom. "La mise en place du réseau de fibre optique qui figure parmi les principales missions menées par Algérie Télécom afin de permettre à un maximum de la population de bénéficier des offres ultramodernes IDOOM ADSL et IDOOM fibres a donné lieu en 2020 à la pose de plus de 75 km de fibre optique portant la boucle locale à 2 682,92km", a-t-on précisé. Dans les zones d'ombre où l'option 4G LTE constitue une solution efficace, il a été procédé à l'installation et à la mise en production de neuf (9) équipements de type ENOD B, permettant à un nombre important d'habitants de ces régions de bénéficier des services technologiques de l'information et de télécommunication, a-t-il affirmé, notant que cette opération a contribué à porter le nombre de ces équipements à 59 totalisant une capacité globale de 43.660 accès. Le développement du réseau a connu la mise en service de deux nouveaux optical line terminal (OLT) d'une capacité de 2x17000 accès auquel ont été reliés 3 360 clients à la technique de Fiber to the Home (FTTH), répartis entre les nouveaux pôles urbain de la nouvelle ville, notamment les cités de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) et le quartier Bel Air, a précisé le document. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la modernisation des anciens réseaux par le FTTH ainsi que sept nouveaux équipements FTTC/FTTB, a-



t-on souligné, relevant qu'un programme de modernisation des équipements d'accès, en cours d'exécution par les services de la direction opérationnelle, sera achevé "le premier trimestre de l'année 2021". Soulignant qu'un plan d'action a été établi par la direction opérationnelle d'Algérie Télécom pour améliorer les prestations offertes aux abonnés, a-t-on indiqué, relevant que les responsables de ce secteur œuvrent aussi à adapter les conditions de tra-

vail des employés et d'accueil des clients à travers un vaste programme d'aménagement des structures commerciales et techniques d'Algérie Télécom. Les actions d'aménagement réalisées ont ciblé, durant la même période, quatre (04) agences commerciales ainsi que le siège de la direction opérationnelle de Constantine et ce, dans le cadre de la promotion des conditions d'accueil des clients et de travail des employés.(APS)



## FERKANE (TÉBESSA)

**Opérations d'encouragement de l'investissement agricole**

La commune de Ferkane (180 km au Sud de Tébessa), réputée pour ses olives, son huile d'olive et ses produits maraichers, a bénéficié de plusieurs opérations sectorielles visant à améliorer les conditions de vie des habitants et les encourager à investir davantage dans les activités agricoles, a indiqué dimanche le directeur des Services agricoles, Saïd Thamène. Un programme ambitieux d'ouverture de 14 km de pistes rurales a été ainsi engagé, dont 9 km ont été réceptionnés tandis que les travaux sur 5 autres km de pistes seront "prochainement" lancés, pour faciliter aux agriculteurs de la région le transport de leurs récoltes, a précisé le responsable. Selon la même source, un nouveau point de la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) a été ouvert à la fin de la précédente saison agricole pour éviter aux agriculteurs de parcourir de longues distances pour livrer leurs récoltes en application des instructions du ministère de tutelle. La DSA a retenu une opération à lancer "prochainement" pour installer 10 km de lignes électriques agricoles en vue d'alimenter les forages profonds de cette commune, les agriculteurs ayant souvent déploré le déficit en électricité et en pistes entravant leurs activités agricoles. Selon des agriculteurs locaux, dont Mohamed El Hadi, plusieurs localités, dont Ras Tobba et Blida, comptant d'importants vergers d'oliviers et de palmiers-dattiers ainsi que d'importantes surfaces consacrées aux cultures maraichères, n'ont pas accès à l'énergie électrique pour exploiter leurs forages profonds, subissant de ce fait des pertes financières annuelles. Larbi, agriculteur de la localité de Blida, a souligné que l'absence de pistes agricoles pour transporter ses récoltes l'oblige à recourir à la location de camions, lui engendrant d'importants surcoûts et charges.

## EL-OUED

**Exportation de 26 tonnes de pommes de terre vers l'Espagne**

Une quantité de 26 tonnes de pommes de terre a été exportée depuis la wilaya d'El-Oued vers l'Espagne, via le port d'Alger, a-t-on appris dimanche de la chambre de l'agriculture (CA) de la wilaya d'El-Oued. Cette opération d'exportation s'inscrit au titre des efforts du secteur d'agriculture de la wilaya visant l'ouverture de nouveaux marchés extérieurs pour le produit agricole national, et la diversification des ressources alternatives aux hydrocarbures, a indiqué le président de la CA d'El-Oued, Ahmed Achour. Intervenant en cette conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de la pandémie du Coronavirus, cette opération est le fruit du programme de vulgarisation agricole arrêté par la chambre en question pour assurer l'accompagnement logistique des agriculteurs et établir des canaux de contact avec les opérateurs pour exporter leur surplus des produits, a-t-il expliqué. L'exportation des produits agricoles fait partie des alternatives choisies par la chambre et les autres organismes eu égard à son rôle dans l'encouragement des jeunes à opter pour l'investissement agricole, créateur de richesses et d'emplois et levier de l'autosuffisance alimentaire, a ajouté le même responsable. De son côté l'opérateur Abdezzak Mokrani, également chef d'entreprise d'exportation des produits agricoles, a fait savoir que cette cargaison de pomme de terre est la première du genre cette saison pour être suivie, à fin du mois de mars prochain, d'autres opérations de commercialisation de 800 tonnes du produit, avec une moyenne de six (6) conteneurs par semaine. L'on relève que les opérations de conditionnement et d'emballage du produit destiné à l'exportation sont assurées par l'unité d'El Oued des entrepôts frigorifiques de la Méditerranée (Frigomedit).



## ELECTION PRÉSIDENTIELLE AU NIGER

# Mort de sept agents électoraux

**Le second tour de la présidentielle au Niger en proie aux violences «djihadistes», a été endeuillé dimanche par la mort de sept agents électoraux dont le véhicule a sauté sur une mine.**

**E**n dépit de l'insécurité provoquée par les djihadistes dans leur pays, les électeurs du Niger ont voté entre le favori Mohamed Bazoum, fidèle du sortant Mahamadou Issoufou, et l'opposant Mahamane Ousmane, ancien président. Les bulletins ont commencé à être dépouillés dans la soirée, mais les résultats ne seront pas connus avant plusieurs jours. Dans la matinée, sept membres locaux de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont été tués dans l'explosion de leur véhicule qui a roulé sur une mine qui venait d'être posée dans la région de Tillabéri (ouest) proche du Mali, a annoncé à l'AFP le gouverneur de cette région, Tidjani Ibrahim Katiella, précisant que l'explosion a également fait "trois blessés".

Le drame est survenu à Waraou, une localité située sur la commune de Dargol dans la région de Tillabéri, à une centaine de km de Niamey, zone dite "des trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso. "C'est un moment douloureux, c'est un



grand choc pour nous, pour nous tous, à un moment historique de notre pays", a déclaré le ministre nigérien de l'Intérieur, Alkache Alhada, parlant "d'acte ignoble" et "barbare". "Un supect a été arrêté, un Nigérien", a-t-il affirmé et les bureaux de vote ont fermé dans la zone après l'explosion.

### «SITUATIONS D'HORREUR»

Il a accusé ceux qui ont posé la mine "d'instaurer des situations d'horreur et nous n'accepterons pas que ce pays se transforme en une dictature moyenâgeuse, car c'est là leur objectif". Il a également évoqué "quelques incidents mineurs (...)

sans grande incidence sur le déroulement des élections". Début janvier, après le premier tour de la présidentielle, cent personnes avaient été tuées dans l'attaque de deux villages dans la même région de Tillabéri, un des pires massacres de civils dans ce pays du Sahel régulièrement visé par des groupes djihadistes. L'insécurité sévit dans la "zone des trois frontières" à l'ouest avec des attaques de groupes djihadistes affiliés à l'organisation Etat islamique, mais aussi à l'est frappé par des attaques des djihadistes nigériens de Boko Haram. Quelque 7,4 millions de Nigériens, sur une population de 22 millions majoritairement trop

jeune pour voter, étaient appelés à se prononcer au second tour après le premier du 27 décembre. Idrissa Gado, étudiant de 29 ans, a estimé en votant à Niamey que "le prochain président doit agir contre les rebelles, c'est le grand souci du Niger dont il faut s'occuper, nous, on veut le calme et la sécurité". Le candidat du pouvoir, Mohamed Bazoum, a voté à l'Hôtel de ville de Niamey, où des blindés et des pick-ups armés de mitrailleuse assuraient la sécurité. "Je souhaite que le vainqueur ait la chance avec lui, je souhaite qu'elle soit de mon côté", a-t-il dit. Accompagné de ses deux épouses, le sortant Mahamadou Issoufou a voté au même endroit, notant que "le Niger est confronté à des défis immenses", notamment sécuritaire, démographique, climatique, économique, social et sanitaire avec le Covid-19. Il s'est dit "fier d'être le premier président démocratiquement élu de notre histoire à pouvoir passer le relais à un autre président démocratiquement élu".

La vraie réussite du scrutin résidera dans l'acceptation des résultats par toutes les parties une fois les résultats annoncés. Bazoum avait récolté 39,3% des suffrages au premier tour, Ousmane presque 17% et le premier part avec un net avantage. Mais si le vote dans la capitale est historiquement acquis à l'opposition, celui de la deuxième ville du pays, Zinder, est plus incertain: cette région, important bassin électoral, est le fief des deux candidats qui y ont passé les derniers jours de la campagne pour tenter de convaincre leurs électeurs. **RI/Agences**

## BIRMANIE

# Des milliers de manifestants bravent les menaces de la junte

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues lundi dans les rues de plusieurs villes birmanes pour dénoncer encore le coup d'Etat militaire, bravant les avertissements de la junte qui menace de recourir à la force létale pour en finir avec "l'anarchie". Cette mise en garde est intervenue dimanche, au terme d'un week-end endeuillé par le décès de trois manifestants, et marqué par les funérailles d'une jeune femme qui avait succombé vendredi à ses blessures. Trois semaines après le putsch du 1er février et l'arrestation de l'ancienne cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi, la mobilisation pro-démocratie ne faiblit pas, avec des manifestations quotidiennes, et une campagne de désobéissance civile qui perturbe le fonctionnement de l'Etat et l'économie. "Les manifestants sont en train d'inciter les gens, notamment les adolescents et jeunes exaltés, à se lancer sur la voie de la confrontation où ils périront", ont averti dimanche soir les

autorités dans un communiqué en birman lu sur la chaîne publique MRTV, et dont une traduction anglaise apparaissait à l'écran. Le texte mettait en garde les manifestants contre la tentation d'inciter la population à "l'émeute et à l'anarchie". Le rapporteur spécial de l'ONU pour les droits de l'Homme en Birmanie, Tom Andrews, s'est dit profondément inquiet par ces menaces. "Avertissement à la junte: contrairement à 1988, les agissements des forces de sécurité sont enregistrés et vous devrez rendre des comptes", a-t-il dit sur Twitter. La mise en garde du pouvoir n'a pas dissuadé les manifestants de descendre dans les rues de Rangoun, où des dizaines de milliers de personnes ont défilé. "Nous sommes ici aujourd'hui pour nous associer à la contestation, pour nous battre jusqu'à ce que nous gagnions", a déclaré Kyaw Kyaw, un étudiant de 23 ans. "Nous nous inquiétons de la répression mais nous continuerons. Nous sommes tellement en colère".

Les habitants de Rangoun ont pu constater lundi un renforcement des dispositifs de sécurité dans la capitale, avec nombre de camions de la police et de l'armée dans les rues, alors que des barrages avaient été érigés dans les rues proches du quartier des ambassades. "L'armée a injustement pris le pouvoir au gouvernement civil élu", a dénoncé un manifestant de 29 ans sous couvert de l'anonymat. "Nous nous battons jusqu'à ce que nous obtenions notre liberté, la démocratie et la justice." Des milliers de personnes ont aussi manifesté dans la capitale Naypyidaw qui est aussi un bastion de l'armée. Des rassemblements ont également eu lieu dans les villes de Myitkyina (nord) et Dawei (sud). Aux manifestations massives contre leur coup d'Etat, les militaires birmanes ont répondu en renforçant progressivement le déploiement des forces de sécurité, et en ayant de plus en plus recours à la force pour disperser les protestataires.

## ENLÈVEMENTS AU NIGERIA

# Libération de 53 otages kidnappés

Un groupe de 53 otages - dont 20 femmes et neuf enfants - récemment kidnappés dans le centre du Nigeria ont été libérés dimanche par leurs ravisseurs, tandis qu'on restait sans nouvelles des 42 personnes enlevées mercredi dernier dans un lycée de Kagara, dans la même région.

"J'ai été ravi de recevoir les 53 passagers de bus qui avaient été enlevés par des bandits armés il y a une semaine", a déclaré dimanche soir dans un tweet le gouverneur de l'Etat du Niger, Abubakar Sani Bello.

Aucune précision sur les conditions de ces libérations n'a été

apportée par les autorités, qui ont toujours affirmé qu'elles ne paieraient pas de rançon pour libérer les otages des "bandits". "Nous avons passé une semaine de dialogue, de consultations, de travail acharné et de nuits blanches parce que nous devons obtenir leur libération dans les plus brefs délais", a indiqué la porte-parole du gouverneur, Mary Noel-Berje, dans un communiqué.

Les 53 ex-otages, enlevés près du village de Kundu dans un bus d'une compagnie d'Etat, ont subi un examen médical avant de retrouver leurs familles, a-t-elle ajouté. En revanche, les 42 personnes, dont 27

écoliers, enlevés mercredi au lycée de Kagara, dans le même Etat du Niger, sont toujours portées disparues. "Les étudiants du Government Science College de Kagara, sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs mais tout est fait pour assurer leur libération", a souligné Mary Noel-Berje.

Lors de deux autres attaques la semaine dernière dans le même Etat, des hommes armés ont tué 10 personnes et en ont enlevé au moins 23. "Nous assistons à ces attaques maintenant presque quotidiennement, et c'est inquiétant", avait alors déclaré la porte-parole du gouverneur.

## NUCLÉAIRE IRANIEN

# Téhéran se réjouit d'un «résultat significatif»

Le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a annoncé dimanche soir, à son retour de Téhéran, avoir trouvé avec l'Iran une "solution temporaire" de trois mois pour maintenir une surveillance "satisfaisante", même si les inspections seront limitées à compter d'aujourd'hui. "L'accès sera réduit, ne nous voilons pas la face, mais nous serons en mesure de maintenir le degré nécessaire de surveillance et de vérification", a déclaré Rafael Grossi lors d'un rapide point presse. "Cela sauve la situation dans l'immédiat", a-t-il ajouté. Les discussions entre l'Iran et le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique ont produit un "résultat significatif", s'est félicité Téhéran lundi à la veille d'une échéance fixée par l'Iran pour limiter les inspections. Les pourparlers avec le gendarme onusien du nucléaire "ont abouti à un résultat diplomatique très significatif", a déclaré le porte-parole des Affaires étrangères, Saïd Khatibzadeh, lors d'une conférence de presse, au lendemain de la visite de Rafael Grossi, à l'approche de la mise en application d'une loi limitant les inspections des activités nucléaires en cas de maintien des sanctions américaines.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE**  
**DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE SETIF**

**CITE ADMINISTRATIVE AIN TIBINET SETIF**

NIF001319019068142;  
 TEL: 036.62.16.48 FAX: 036.62.16.49  
 N° 003

**Avis**

La Direction des Équipements Publics de la wilaya de Setif, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours national restreint N°005/2020 en date du 31/12/2020 paru aux quotidiens National PUBLIC et EL LIKA, relatif au:

**PROJET :** Etude et suivi pour la réalisation d'un Hôpital 60 lits à Bououdja

Que l'évaluation de la première phase (dossiers de candidature) a abouti à la présélection des bureaux d'études suivants.

N°	Bureau d'étude	Remarque
01	GROUPEMENT GART général & SETAM Midja	qualifié
02	BUREAU D'ETUDES ECONOMIQUES ET TECHNIQUE DE LA WILAYA DE BATNA	qualifié
03	GROUPEMENT DE BUREAUX D'ETUDES 2B BOUJADDA REDHA & BENSALAM FARID	qualifié
04	GROUPEMENT D'ARCHITECTURE DEL BEY B.A.T.A YAFITA BEY CHELIA & BEL DELLENDI ABDEL MOUHCEN	qualifié

A cet effet les candidats présélectionnés sont invités à remettre les plis techniques des propositions et de l'offre financière le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 25 jours à compter de la première parution aux quotidiens nationaux et au BOMOP.

Si ce jour coïncide avec un jour férié, la durée de préparation est prolongée au jour suivant.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'habitat et de l'urbanisme et de la Ville**  
**Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MIA**  
 NIF : 0993.43.01.01508.30

N° 005/2020

MIA

**AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT N°01**

Conformément aux articles 42,45,47 et 48 du décret présidentiel N° 35-247 de la 10/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de MIA, lance un concours national restreint destiné aux bureaux d'études d'architecture inscrits à l'ordre national des architectes et ou agréés par l'état en vue de leur confier la mission :

**Etude et suivi pour la réalisation 100 Logements publics locatifs TR 2020 en TCE y compris VRD à TADJANET-**

Les Bureaux d'études intéressés par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des Charges contre paiement d'une somme de deux mille (2000,00) DA, auprès de la caisse de la Direction Générale de l'O.P.G.I, sis Avenue de l'ALN MIA.

Les offres doivent être accompagnées des documents réglementaires, le casier judiciaire, les références professionnelles, l'agrément, les mises à jour, l'immatriculation fiscale ainsi que l'ensemble des documents demandés (voir cahier des charges).

Le concours est composé de deux (02) phases :

**La 1ère phase :** le délai de cette phase est de 10 jours à partir de la 1ère parution de l'avis de concours aux journaux nationaux ; les candidats sont invités à remettre uniquement les plis de « dossier de candidature » qui est composé des pièces énumérées au cahier des charges.

**La 2ème phase :** le délai de cette phase est de 25 jours à compter de la date de 1ère parution de l'avis de présélection des candidats aux journaux nationaux ; les candidats présélectionnés sont invités à remettre leurs « offres techniques », « offres de prestations » et « offres financières », qui sont composés des pièces et plans énumérés au cahier des charges.

L'offre de la 1ère phase doit contenir 01 pli fermé cacheté et anonyme -Dossier de candidature-portant uniquement la mention :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPGI - MIA**  
**Concours national restreint**

**Etude et suivi pour la réalisation 100 Logements publics locatifs TR 2020 en TCE y compris VRD à TADJANET- à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres**

- La durée de préparation des offres est fixée à (25) jours, à partir de la 1ère parution aux quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des opérateurs publics BOMOP (1ère phase).

- L'offre doit être déposée, devant le dernier jour de la durée de préparation des offres qui coïncidera avec le jour de la date limite de dépôt des offres avant 12 H 00 auprès de la direction générale (secrétariat) de l'OPGI, sis Avenue de l'ALN MIA.

- La séance d'ouverture des plis aura lieu, le même date du dernier jour de dépôt des offres à 14 H00, se tiendra au siège de l'OPGI en sera publique et ouverte à l'accès de tous les soumissionnaires. Dans le cas où ce jour coïncidera avec une journée de férié ou de repos légal, il sera différé au jour de travail suivant, à la même heure.

- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 30 jours à la date de préparation des offres.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**Observations :**

- Les offres adressées par voie postale, seront irrecevables.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF**

N° D'IDENTIFICATION SOCIAL : 0993/0212121421

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert ayant une capacité minimale n°40/2020 paru dans les quotidiens « CRÉBUS » et « النهار » en date du 19/12/2020, relatif à la réalisation de 22 salles de classe en extension pour le moyen, en 05 lots séparés, qu'après évaluation des offres techniques et financières en date du 07/02/2021 les travaux ont été attribués comme suit :

DÉSIGNATION DU PROJET	SOUSSIONNAIRES	Note technique obtenue	MONTANT TTC DA	DELAI	CRITERES DE CHOIX
<b>Réalisation de 22 salles de classe en extension pour le moyen, en 05 lots séparés :</b>					
Lot n°01 : Réalisation de 04 classes d'extension au CEM Lataèche Ziane à ABOU ELHASSEN	GUENDEZ MAANAR SIC : 07007801047197	88	14.773.432,97 (compte)	05 mois	L'offre économiquement est la plus avantageuse (1er mois départ)
Lot n°02 : Réalisation de 06 classes d'extension au CEM Aïnou Nalou El rouf à OUED SLY	DELLALI BEN ABDALLAH SIC : 29002100377126	89,44	14.763.311,70 (Compte)	07 mois	L'offre économiquement est la plus avantageuse (1er mois départ)
Lot n°03 : Réalisation de 04 classes d'extension au CEM Moulou Ahmed à OUED FODDA	TEHDUR YAGNE SIC : 04007100201197	88,56	13.463.325,83	05 mois	L'offre économiquement est la plus avantageuse (1er mois départ)
Lot n°04 : Réalisation de 06 classes d'extension au CEM Frères Serruier à OUM DROU	REDAJE MOHAMED SIC : 17702010020133	87,86	14.480.996,33	08 mois	L'offre économiquement est la plus avantageuse (1er mois départ)
Lot n°05 : Réalisation de 04 classes d'extension au CEM M'hamed El bathem à CHLEF	YKHOUF FATMA SIC : 2744320112001138	87	14.253.971,43 (compte)	05 mois	L'offre économiquement est la plus avantageuse (1er mois départ)

Remarque : Conformément aux dispositions de l'article 48 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui ont participé au présent avis de concours ont été informés de l'attribution des lots par voie électronique et par courrier électronique. Les soumissionnaires qui n'ont pas été informés de l'attribution des lots par voie électronique et par courrier électronique, sont invités à se rendre au siège de la Direction Générale de l'OPGI, sis Avenue de l'ALN MIA, pour retirer les plis des offres attribuées.



**Votre quotidien chaque jour chez votre buraliste**

HEURTÉE MORTELLEMENT  
PAR UN TRAIN

## Décès d'une femme à Relizane

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a indiqué, sur sa page Facebook officielle, qu'une personne de sexe féminin a été heurtée mortellement hier, vers 9h05, dans la wilaya de Relizane, par un train assurant la liaison Oran-Alger. Cet incident a engendré une perturbation de la circulation de ce train qui se trouve actuellement à l'arrêt, jusqu'à la finalisation des formalités d'usage par les services concernés. La SNTF a présenté ses condoléances à la famille de la défunte et rappelle les concitoyens qu'il est strictement interdit de traverser ou de circuler sur la voie ferrée et ce, afin d'éviter ce genre de drames, a conclu le communiqué.

APPROVISIONNEMENT EN EAU  
POTABLE À TIZI OUZOU

## Réhabilitation de 250 bornes fontaines

L'approvisionnement en eau potable devrait bientôt s'améliorer à Tizi Ouzou. Le Directeur de l'hydraulique de la wilaya, Mokrane Djouder, a récemment annoncé la réhabilitation d'environ 250 bornes fontaines, ainsi que l'installation de nouveaux captages d'eau de source. La wilaya de Tizi Ouzou, comme les 57 autres wilayas en Algérie, souffre d'un stress hydrique important. Pour pallier le manque d'eau dans cette partie du pays, les autorités de Tizi Ouzou prévoient de réhabiliter l'ensemble des bornes fontaines, soit environ 250 unités. Le Directeur de l'hydraulique de la wilaya, Mokrane Djouder, souligne que de nouveaux capteurs d'eau de source seront également installés. Après les travaux, Tizi Ouzou, située au centre-nord de l'Algérie, devrait disposer d'environ 400 bornes fontaines, améliorant ainsi l'approvisionnement en eau potable. La mise en œuvre de ce projet nécessitera un investissement de 74,2 millions d'euros.

ENFERMÉE DANS UN GARAGE ET MALTRAITÉE EN ESPAGNE

# Une Algérienne raconte son calvaire

*Une ressortissante algérienne, âgée de 48 ans, a été victime d'une maltraitance injustifiable de la part d'un couple également algérien, pour lequel elle travaillait. Le couple a été arrêté par la Guardia civile espagnole, mettant ainsi fin au calvaire de la victime analphabète.*

L'histoire a été révélée par le journal espagnol El País. La victime âgée de 48 ans, analphabète est issue d'une famille pauvre. Profitant de la naïveté et de la pauvreté de leur victime, le couple d'Algériens avait fait subir à la pauvre femme les pires comportements. Ainsi, elle a été forcée de travailler sans aucune rémunération, à cela s'ajoutent les conditions de vie inhumaines l'obligeant à loger dans un garage, car son passeport a été confisqué par ses employeurs. Le couple lui a refusé toute assistance médicale ainsi que la nourriture qui lui était servie drastiquement. La victime a subi les pires châtements, jusqu'au moment où elle avait profité d'un moment d'inattention de ses bourreaux, pour alerter son fils. La victime avait déclaré aux enquêteurs que cela faisait des années qu'elle travaillait pour ce couple d'Algériens. Selon elle, tout se déroulait normalement, jusqu'à l'arrivée de la crise sanitaire, qui avait contraint le couple et leur victime, à rester en Espagne. Elle ajoutera que le couple en question travaille dans le milieu des affaires, et qu'elle avait l'habitude de venir en Espagne avec eux pour de courts séjours. La victime travaillait en tant que femme de chambre, et elle était payée normalement mais avec la crise sanitaire, le couple a profité de la situation de précarité de la servante pour commencer à l'exploiter gratuitement, et l'a privée de son passeport et de ses droits les plus basiques. Suite à sa privation de nourriture, la victime avoue qu'elle a perdu plus de 20 kg, et qu'elle s'est évanouie plusieurs fois, sans



que cela pousse ses employeurs à lui prodiguer une assistance médicale. La victime vivait à l'intérieur d'un garage, dans une ferme, propriété de ses employeurs. Le garage disposait d'un lit d'enfant, de toilettes, et d'un réfrigérateur. Malgré cela, la victime sortait faire les courses une fois par semaine, ses employeurs lui ont dit que si elle se faisait prendre, elle allait être embarquée par la police. C'est la peur d'être arrêtée qui l'a poussée à subir la maltraitance de ses employeurs, selon les enquêteurs. Cependant, un jour, elle a pu alerter son fils via un message vocal, sur un réseau social. Les enquêteurs révèlent que

la femme qui ne savait même pas signer, avait une assez bonne connaissance des nouvelles technologies. La victime avait pu mettre la main sur un téléphone, et un jour, elle a pu capter un réseau wifi. Il ne lui fallait pas plus pour tenter d'échapper à l'emprise de ses exploiters. La femme a expliqué sa situation à son fils qui réside en Algérie. Une alerte fut alors donnée à un cousin qui se trouvait à Alicante, celui-ci a, à son tour, alerté la Guardia civile. Les accusés, une femme et un homme, âgés respectivement de 44 et 50 ans, ont été arrêtés par la police, et sont poursuivis pour maltraitance et traite d'un être humain. La victime,

GHARDAÏA

## Fauteuils roulants et matelas médicalisés pour des retraités handicapés

Une quinzaine de fauteuils roulants et des matelas médicalisés "anti-escarre" ont été distribués "gracieusement" aux retraités souffrant d'un handicap de mobilité dans la commune d'El Ateuf (Gharadaïa) dans le cadre d'une opération de prise en charge des retraités de la région, a appris lundi l'APS auprès des services de la Caisse des retraites (CNR) Initiée par l'Association caritative "En Nour" des personnes aux besoins spécifiques d'El Ateuf en collaboration avec l'Office national d'appareil-lages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAAPH) et la Caisse des retraites, cette action entamée samedi, a ciblé les retraités atteints de handicap de mobilité et de maladies chroniques dépistés au cours des consultations à domicile effectuées par l'assistante sociale de la CNR et un médecin volontaire,

un membre de l'association. La distribution de fauteuils roulants et matelas médicalisés dans la localité qui s'est déroulée dans un climat de ferveur et de piété en présence du Directeur de la Caisse des retraites, Rachid Aouissi, a enregistré un impact bénéfique, recueillant de bonnes impressions parmi les bénéficiaires, particulièrement les retraités. "Cette action de solidarité avec les retraités n'est pas isolée, mais elle fait suite à plusieurs opérations de prise en charge et de distribution de matériels médicaux et appareillages", a fait savoir une assistante sociale de la Caisse des retraites de Gharadaïa, Dabha Benamrouz. Pas moins de 200 visites à domicile sont effectuées annuellement auprès des retraités pour s'enquérir de leur état de santé et les ayants-droits, a souligné Mlle Benamrouz, précisant que

durant l'année 2020, 196 visites à domicile ont été effectuées avec une remise de onze fauteuils roulants, dix matelas médicalisés, dix appareils auditifs, des cannes et des béquilles au profit des retraités touchés par la précarité et la vulnérabilité. De nombreux retraités et les membres de l'association "En Nour" se sont félicités de cette initiative louable, mettant en avant l'importance de promouvoir davantage les actions de solidarité, au profit de cette catégorie sociale, notamment les plus démunis. Les initiateurs de cette opération, envisagent également d'organiser "prochainement" d'autres initiatives visant la prise en charge des retraités vulnérables dans les autres localités de la wilaya.

Qahwa fi goubli |

## Spécialistes et spécieux...

Wa el an maana edouctour wa elbroufissour ibn Batouta... Y en a qui se font un nom par plateaux télévisés interposés. Des animateurs souvent mal inspirés invitent pour rehausser en théorie le niveau des prestations proposées au large public, des douktours (ou dakatirs) et autres broufissours, les uns exhumés des reliques de l'histoire, les autres juste par simple copinage. Compte non tenu des Khoubara et autres experts es pratiquement tout... Moi j'adore les spécialistes, tous les spécialistes : juristes, politologues, économistes, sociologues, géologues, psychologues bref, tout ce panel porteur d'expertise...Mais entre un expert-comptable et un expert prévisionniste y a-t-il vraiment une différence ? Au vrai, tous les experts se

ressemblent...Lorsqu'ils voient juste, ils bombent le torse et crient à qui veut bien les écouter, leur jubilation de l'instant et lorsqu'ils passent à côté, ce n'est jamais de leur faute...Parce que paraît-il, il y a des données qui leur échappent parce que inaccessibles au nom par exemple de la raison d'état et que donc de cause à effet n'est-ce pas, il faut leur tolérer cette marge d'erreur relative...En fait tout se passe ou presque comme dans les pronostics relatifs aux matchs de foot : lorsque les favoris gagnent, les parieurs le savaient et lorsqu'ils se font accrocher ou subissent une cuisante défaite, ils s'y attendaient...Quant à la part du hasard ma foi, on peut aussi l'invoquer pour justifier un échec ou une

victoire également...Juste pour l'anecdote, il y a maintenant trente-quatre ans plus exactement lors du séisme du 10 octobre 1980, j'ai rempli comme tout le monde une grille du Pari sportif algérien par abréviation PSA. Le hasard faisant bien les choses n'est-ce pas, j'ai obtenu treize résultats exacts, la totale quoi et donc le gros lot. Autant dire une somme rondelette. Mais ne voilà-t-il pas que sur décision politique unilatérale de l'administration, toute la cagnotte a été versée au profit des victimes du séisme de Chlef... Moi j'adore les spécialistes, tous les spécialistes...y compris les spécialistes sans spécialité...Et les spécieux bien sûr.

Amar Zentar

## CRAMPES NOCTURNES Que faire ?

**Involontaires, brutales, les crampes nocturnes arrivent toujours au mauvais moment, et font très mal. Plus fréquentes avec l'âge et extrêmement douloureuses, les crampes nocturnes peuvent devenir invalidantes si elles deviennent récurrentes.**

La crampe musculaire correspond à une contraction soudaine et involontaire d'un ou plusieurs muscles. Généralement elle se produit sur la cuisse, le mollet ou la cheville.

En temps normal, dès que nous faisons un mouvement, le muscle se contracte puis se raccourcit, il doit se relâcher pour pouvoir refournir un autre effort et ainsi de suite.

La contraction musculaire est donc un processus d'excitation-contraction qui doit être suivie d'un relâchement.

La cellule nerveuse pour amener l'information de la contraction au muscle va activer des entrées du sodium et faire ressortir du potassium.

La fibre musculaire va se contracter, faire rentrer du calcium dans ses cellules puis pour se relâcher va libérer ce calcium.

Mais en cas de crampe, c'est comme si le muscle perdait son savoir-faire à se relâcher.

Et c'est à ce moment précis que la douleur arrive.

Le processus est le même pour la crampe nocturne. La nuit, nous bougeons dans notre lit de manière innée pour pouvoir éviter d'être ankylosé.

Dans ces petits mouvements



constants, les muscles des jambes se contractent et se relâchent sans cesse. Mais il arrive aussi qu'ils oublient de se relâcher comme en journée.

Si une crampe de temps en temps n'a rien d'inquiétant, leur multiplication ou la persistance de la douleur sont des signaux d'alerte.

Il faut alors consulter. Cela permet de vérifier que les crampes ne cachent pas une pathologie plus grave, comme une insuffisance veineuse ou des troubles rhumatismaux.

### QUELLES EN SONT LES CAUSES ?

Les sportifs, les seniors, les femmes enceintes sont les plus touchés. Un effort

physique intensif, des étirements mal faits (ou zappés), un manque d'hydratation ou une carence en sels minéraux sont souvent responsables.

### UN MAUVAIS ENTRAÎNEMENT

La crampe nocturne se produit essentiellement après avoir fait un effort musculaire intense dans la journée sans avoir pris le temps de s'échauffer ou d'étirer le muscle.

Elle peut aussi apparaître chez les personnes qui se remettent au sport après une longue période d'abstinence.

L'effort amène une inflammation bénéfique, fait perdre de l'eau et des minéraux.

Ne pas se réhydrater favorise la crampe car les minéraux perdus ne permettent plus l'équilibre physiologique du muscle. Le muscle nettoie mal les "déchets inflammatoires" liés à son activité.

### UNE MAUVAISE HYDRATATION

N'oubliez pas de boire régulièrement dans la journée mais aussi après un effort physique. Pour des efforts de moins de 3h ou non violents, inutile d'acheter de boissons commerciales, dites énergisantes.

### L'INSUFFISANCE VEINEUSE

La mauvaise circulation veineuse est une source de crampes, car elle ne permet pas aux vaisseaux sanguins d'apporter au sein du muscle suffisamment d'oxygène pendant l'effort.

Le risque est ainsi de fabriquer des lactates, sans arriver à les drainer, et cette perte d'équilibre va contribuer à la crampe.

Pour équilibrer la production et l'élimination des lactates, il faut réaliser des efforts progressifs s'hydrater et respirer tout au long de l'effort !.

### UNE MALADIE ENDOCRINIENNE

Plus rarement, d'autres causes peuvent être à l'origine des crampes nocturnes comme les maladies endocriniennes tels le diabète ou l'hypothyroïdie.

L'hypothyroïdie donne très facilement des maladies du muscle. Il est défaillant et n'arrive plus à se relâcher facilement.

### Les gestes qui soulagent

- Marcher pieds nus sur un sol froid (de type carrelage).
- Prendre une douche froide, en remontant le jet de bas en haut sur le mollet. Finir par un jet d'eau chaude, qui va relâcher le spasme.
- Placer un coussin sous les mollets et les pieds pour dormir. Cela favorise la circulation veineuse dans la nuit.
- Faire un mouvement de pédalage des jambes tous les soirs avant de se coucher
- Étirer le muscle douloureux, pour contrarier la contraction musculaire à l'origine de la crampe.
- S'allonger sur le dos et tirer sa jambe (bien droite) vers soi. Tenir la position une dizaine de secondes.
- Enchaîner avec un massage. Le mollet doit être massé du bas vers le haut, pour faciliter la circulation veineuse. L'idéal est de répéter cette opération en préventif, une ou deux fois par jour.

### LE REMÈDE DE GRAND-MÈRE

Déposer un morceau de savon de Marseille au fond de son lit (dans un bas). À base de potasse, il compenserait les déficits en potassium. Une efficacité qui n'a jamais été prouvée...

La crampe est un symptôme dans ce cas.

### LES CARENCES EN MAGNÉSIUM

Elles peuvent également marquer l'apparition de crampes au mollet. Le magnésium et le calcium permettent en effet à la fibre du muscle de se relâcher.

Les carences vitaminiques du groupe B qui aident au bon fonctionnement de l'excitation du muscle par le nerf, jouent aussi un grand rôle dans l'apparition des crampes nocturnes.

La vitamine B équilibre la fibre nerveuse qui pourrait donner des informations en excès si elle était défectueuse et déclencher des crampes par exemple.

### DES MÉDICAMENTS

Lisez en détails les effets indésirables précisés sur les notices de vos médicaments car ces derniers peuvent aussi générer des crampes. Notamment ceux qui facilitent les fuites en potassium (diurétique, médicament contre la tension artérielle).

Il ne s'agit pas d'interrompre son traitement en cas de crampes, mais de faire un point avec son médecin afin de voir comment atténuer les crampes.

Peut-être après un dosage du potassium dans le sang une substitution sera mise en place. Il en est de même pour les médicaments contre le cholestérol qui peuvent chez certaines personnes amener de l'inflammation au sein du muscle.

### L'EXCÈS DE BOISSONS ÉNERGISANTES

Il est commun de voir aussi des crampes nocturnes chez les adolescents qui abusent des boissons énergisantes. Ces boissons ultra riches en sucre et caféine peuvent provoquer des crampes et notamment la nuit.

### QUEL TRAITEMENT ?

En cas de crampe nocturne, massez le muscle en profondeur pour l'étirer et le remettre dans sa position de décontraction. N'appliquez jamais du froid sur une crampe mais plutôt du chaud (action du massage, bouillote). Vous aiderez ainsi le muscle à aller dans l'apaisement.

Vous pouvez aussi appliquer un gel chauffant de pré-effort (Akileine) habituellement utilisé par les sportifs pour favoriser l'échauffement.

## Prévenir les crampes nocturnes



En prévention, évitez de porter des talons trop hauts, trop longtemps, surtout si vous devez rester debout car vous obligez votre mollet à rester trop longtemps en extension plusieurs heures d'affilée. Arrivé le soir, c'est la crampe assurée.

Il est essentiel de faire des étirements après une activité physique intense ou après une remise à niveau, afin d'aider le muscle à se relâcher, et surtout de ne jamais interrompre un effort brutalement.

Pour améliorer la circulation sanguine après l'effort, une douche froide des jambes est recommandée en prévention (c'est l'inverse une fois que la crampe est installée). Et n'oubliez pas

de boire afin d'éliminer les toxines.

En buvant 1,5 litre d'eau par jour. Mieux, en choisissant des eaux minérales riches en sels minéraux et en adoptant une alimentation équilibrée, notamment en faisant le plein de fruits et légumes pour ne pas manquer de potassium, magnésium ou calcium. Une cure de gélules peut aussi aider.

Enfin, il est important de mettre la pédale douce sur le tabac, le thé et le café.

Les sportifs devront veiller à s'échauffer avant l'effort, et à effectuer leurs étirements après. Les femmes enceintes devront, elles, éviter les carences en s'alimentant de façon variée.

## MULTILINGUISME

# Tais-toi si tu n'es pas polyglotte !

*Les experts sont formels : les enfants ne sauraient se suffire d'une seule et unique langue fut-elle leur propre langue maternelle. D'où nécessité impérieuse de leur ouvrir d'autres horizons linguistiques. Et le plus tôt serait le mieux...*



Le courage politique est de savoir remettre en questions ce que d'aucuns considèrent comme des acquis réputés irréversibles, voir immuables. Pour le courant conservateur il n'est de salut collectif que dans la seule et unique langue arabe puisque langue du coran et donc sacrosainte. Un tel archaïsme né d'un schéma de pensée figé et rigoriste n'est certainement pas de nature à rendre service à la langue arabe.

Car toute langue est par définition évolutive. Et s'il existe des chercheurs autour de la question, ce n'est pas pour des prunes non plus. Il en même à vocation religieuse qu'on appelle des fouqaha (pluriel de faqih), des oulama (pluriel de 'alim) et autres théologiens réputés maîtres de l'exégèse. Pour autant et selon nos connaissances en la matière aucune langue ne peut revendiquer la sacralité. Car il y a une sacrée différence à établir entre le sacré et le profane. N'en déplaise aux esprits retors et chauvins primaires de la même engeance.

### UNE ARABISATION BÊTE ET MÉCHANTE

Tout ceci pour dire que maîtriser et pratiquer une seule et unique langue en se référant à des considérants brumeux et oiseux, relève quasiment de l'hérésie. Aujourd'hui il est donc grand temps de reconsidérer la politique qui a prévalu

jusqu'à et récupérée par une tendance conservatrice qui a fait de l'arabisation bête et méchante un cheval de bataille ; et politique au vrai et non pour le bien-être collectif.

Au demeurant ce sont ceux-là mêmes qui se voulaient défenseurs attirés de la langue arabe qui se dépêchaient d'envoyer leur progéniture à l'étranger pour ne pas à avoir par la suite à se frotter à la plèbe arabisée d'office et d'autorité. En fait l'action menée tambour battant et sans indicateurs de performance aucuns, ambitionnait rien moins que d'éliminer l'intelligence du pays francophone dans sa majorité.

Et qui s'en trouvera de fait contrainte de quitter le pays la mort dans l'âme tout en ayant le privilège de s'ouvrir à d'autres langues. Ce que les linguistes à l'instar du docteur Khawla Taleb El-Ibrahimi préconise et réaffirme lors d'un colloque organisé à cet effet «il importe dit-elle autant pour les langues parlées (dialectes) que celles écrites d'ouvrir au mieux les horizons des enfants dès le préscolaire».

C'est-à-dire à l'âge où ils sont plus réceptifs et plus braqué sinon focalisés sur la découverte d'autres moyens d'expression que leur humus originel. Qu'il s'agisse, à cet effet, de langue dite classique que des dialectes.

Bien que les frontières entre ces deux registres ne soient pas aussi tranchées

dans la mesure où les parlars peuvent emprunter au classique moult idiomes par exemple.

En vérité explicite l'oratrice qui sait de quoi elle parle «l'objectif premier à travers l'apprentissage précoce d'autres langues est d'initier l'enfant avant de le former par étapes successives et paliers à embrasser d'autres langues aussi utiles sinon indispensables que sa langue maternelle».

### LA SCIENCE N'A PAS DE FRONTIÈRES !

Car la science est sans frontières tandis que la volonté de chaque homme est d'épouser son temps. Et le faire consolide les horizons de la connaissance tout en renforçant un potentiel cognitif limité et, ce, quel que soit le pays et ou le peuple considéré. Raison supplémentaire pour se débarrasser une bonne fois pour toute du fameux complexe du colonisé en investissant d'autres champs linguistiques qui ne feront que du bien à nos potaches appelés demain à vivre dans un tout autre monde.

Dont les voies et moyens d'accès atteindront au révolutionnaire et à la mondialisation de la citoyenneté puisque les moyens de technologie fulgurants n'autorisent aucun écart et encore moins retards. Donc autant ne pas rater le dernier wagon...

Amar Zentar

## PLURILINGUISME DANS LES ÉCOLES

### Des universitaires approuvent

L'apprentissage d'autres langues à l'école ne constitue pas une "menace pour la langue maternelle" des apprenants, ont souligné dimanche à Alger des universitaires plaidant pour la mise en œuvre d'une politique éducative ouverte sur le monde. S'exprimant lors d'une rencontre organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) à l'occasion de la Journée internationale de la langue maternelle, Khaoula Taleb Ibrahimi, linguiste et professeure à l'université d'Alger, a affirmé que l'apprentissage d'autres langues à l'école, ne constitue pas une "menace" pour la langue maternelle des apprenants mais plutôt un facteur favorisant "l'inclusion dans l'éducation et la société".

Pour elle, l'école permet de s'ouvrir sur les sciences et les cultures du monde entier, en plaidant à ce titre pour une "politique éducative" ouverte sur le monde et les sociétés développées, et pour une rupture avec les "idéologies stériles". L'école, appuie-t-elle, est un "instrument de libération" et un "creuset" pour l'apprentissage des langues et des savoirs et cultures qu'elles véhiculent. Khaoula Taleb Ibrahimi a noté que l'accès aux connaissances et savoirs exprimés dans les différentes langues repose sur l'enseignement multilingue, incluant les langues nationales.

Pour sa part, l'enseignant universitaire, Abderazak Dourari, a focalisé sa communication sur l'importance du "plurilinguisme précoce" qui, argue-t-il, permet un apprentissage rapide des autres langues. Plaidant pour la mise en œuvre de programmes d'enseignement en langues maternelles, l'universitaire appelle à l'introduction dans les écoles des savoirs et sciences en tenant compte de la langue maternelle des apprenants. Proclamée en novembre 1999, la Journée internationale de la langue maternelle est célébrée le 21 février de chaque année pour encourager la conservation et la défense de toutes les langues parlées par les peuples dans le monde entier. Le thème choisi pour l'année 2021 est de "promouvoir le multilinguisme pour l'inclusion dans l'éducation et la société".

## ECRITURE DE L'HISTOIRE

# Privilegier une approche culturelle

Des Universitaires et chercheurs algériens ont rappelé, lors d'une rencontre sur la "mémoire culturelle" organisée mercredi à Alger, la nécessité d'"écrire l'histoire par des plumes algériennes à partir d'une "approche culturelle" qui "questionne l'histoire".

Organisée par le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (Cnrpah) en collaboration avec le Centre national du livre (Cnl), cette rencontre a été animée à la Bibliothèque nationale, par les académiciens et universitaires, Ali Khefif, Salim Hayoula, Khaled Otmanine et Oualid Benbouaziz, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid, célébrée le 18 février de chaque année. Sous l'intitulé "Mémoire et planification culturelle", l'enseignant à l'université de Annaba, Ali Khefif a relevé la nécessité de "saisir les contenus culturels constituant la

mémoire" pour comprendre l'histoire tout en tenant compte des aspects identitaires auxquels elle se réfère.

Selon lui, les productions éditoriales et artistiques (films, pièces de théâtre, chansons, poésies ...) qui consacrent l'histoire par des plumes et des conceptions culturelles autochtones et dévoilent les zones d'ombre entretenues par la "pensée occidentale", demeurent "insuffisantes". De son côté, l'enseignant à l'université de Médéa, Salim Hayoula, a souligné l'importance de "réhabiliter" la mémoire nationale en réécrivant l'histoire "à partir de ses non-dits", citant les exemples de, Frantz Fanon qui a permis, a-t-il précisé, de "saisir le fait colonial" et Rachid Boudjedra qui a mis à nu, dans son ouvrage "L'hôtel Saint Georges", l'influence de l'esprit colonial, "réducteur" à l'égard des Algériens et "émancipateur" à l'endroit des occupants.

Evoquant le texte d'Edward Said, "Albert Camus, ou l'inconscient colonial", et "Le premier Homme", roman autobiographique inachevé d'Albert Camus, publié en 1994, Salim Hayoula a mis en avant le paradoxe de la mutation intellectuelle chez Camus, avant de rappler la nécessité de "revaloriser les manuscrits" et consacrer ainsi l'identité culturelle, comme assise à l'écriture de la mémoire. Le professeur à l'université de Khemis Miliana, Khaled Otmanine, a communiqué sur l'"inconscient colonial" régnant à l'époque, semé, entre autre, à travers la multiplication des publications qui avaient fini par inonder le marché, allant jusqu'à inciter les colons à "écrire leurs propres littératures", ce qui a amené, dans la première moitié du XXe siècle, l'émergence de "l'Algérianisme", un mouvement intellectuel qui avait pour mission de "véhiculer et

généraliser l'esprit conquérant". Khaled Otmanine a préconisé d'"étudier cette période" pour établir cette stratégie malveillante de plus, destinée à mettre à exécution les intentions colonialistes de l'occupant français.

L'enseignant à l'université Alger 2, Ouahid Benbouaziz a quant à lui, basé son rendu sur "La décolonisation de l'histoire, expliquant d'abord les concepts des vocables, "histoire" et "mémoire" et la relation entre les deux, avant d'aborder la pensée colonialiste à travers plusieurs exemples d'œuvres qui prônent le "retour de l'esprit conquérant", à l'instar de "La mémoire, l'histoire et l'oubli", ouvrage du philosophe Paul Ricœur. Les conférenciers ont conclu sur l'importance de créer un "imaginaire culturel d'union" d'où partiraient de nouvelles approches pour l'écriture de l'histoire de l'Algérie.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE : MCA-ES TUNIS À 20H

## Le Mouloudia en quête d'exploit

**Les camarades de Frioui comptent rééditer leur brillante performance face au CS Sfaxien.**

Le stade du 5-Juillet renouera ce soir (20h) avec les grands rendez-vous continentaux en abritant le big derby maghrébin entre le MC Alger et l'ES Tunis, l'une des grosses affiches de la seconde journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Après le Zamalek, le MCA qui renoue enfin avec cette phase des poules de la C1 africaine, aura affaire à une autre grosse cylindrée, l'EST, vainqueur à quatre reprises de cette prestigieuse épreuve.

C'est un gros morceau pour les Mouloudiens, avides de créer la surprise, ce soir, après avoir accroché au Caire les Zamalkaouis, finalistes malheureux de la précédente édition. Les camarades de Frioui comptent rééditer leur brillante performance face au CS Sfaxien qu'ils avaient surclassé (2-0) sur l'arène du 5-Juillet et éliminé au tour préliminaire. «Ce match contre l'EST est différent de celui du Zamalek. On sera appelé à faire le jeu et à montrer un meilleur visage», a déclaré Abdelkader Amrani qui a eu un peu de temps pour préparer ce



derby contrairement à son homologue tunisien Mouine Chaâbani, étant donné que les Sang et Or ont joué un match de championnat mercredi à Kairouan face à la JSK qu'ils ont battue sur le score de 3 buts à 0, trois buts inscrits en seconde période. Amrani pourra aussi compter sur les services du maestro Bourdim, absent contre le Zamalek, alors que l'EST sera privée de son défenseur central algérien, Tougai, opéré du talon après sa blessure lors du premier match de cette phase des poules contre les Sénégalais de Teun-

gueth FC. Côté arbitrage, ce match sera dirigé par l'arbitre marocain Redouane Jyied qui sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad. L'EST est leader du groupe D à la faveur de sa victoire (2-1) devant Teungueth FC qui accueille le Zamalek. Il est à rappeler que le MCA et l'EST se sont déjà affrontés en phase de poules de la Champions League africaine en 2011. Les Espérantistes se sont imposés (4-0), à Tunis, et ils ont arraché le nul (1-1) à Alger.

L. B.

### FIN DU SUSPENSE POUR CRB-MAMELODI SUNDOWNS Ce sera dimanche à Dar Es Salam

Le match entre le CR Belouizdad et Mamelodi Sundowns, comptant pour la seconde journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, se jouera officiellement à Dar Es Salam, capitale de la Tanzanie, le 28 février, à 14h (heure algérienne). La Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour la délocalisation de ce match en Tanzanie. «La CAF a confirmé dans une correspondance reçue par la direction du CRB la programmation du match contre

Mamelodi Sundowns pour le 28 février au National Stadium de Dar Es Salam, à 16h (heure locale, 14h, heure algérienne). La CAF a également désigné l'arbitre malien Bobo Traoré pour diriger ce match », a-t-on annoncé sur la page officielle du Chabab dont le match de championnat contre le CA Bordj-Bou-Arréridj, prévu ce vendredi, est reporté à une date ultérieure par la LFP.

L. B.

ISLAM SLIMANI :

## «Le FC Nantes m'a manqué de respect !»

L'international algérien Islam Slimani s'explique pour la première fois sur son transfert avorté au FC Nantes en 2013 où il avait opté pour le Sporting Lisbonne. «Moi, je suis une personne honnête et correcte. Si tu es bien avec moi, si tu es correct et honnête, je respecte. Mais si tu me manques de respect, je ne pourrai pas jouer dans un club où quelqu'un du club me manque de respect. C'est pour ça que ça ne s'est pas fait Moi, j'étais venu pour signer à Nantes à cette époque. Mais quand je suis venu, il y avait trop de choses qui ne collaient pas avec ce qu'on s'était dit avant», a avoué sur beIN Sports le nouvel attaquant de l'Olympique Lyonnais, qui revient aussi sur sa première convoca-



tion en sélection algérienne par Vahid Halilhodzic. « Je l'ai appris dans la presse environ une semaine avant le stage. Je n'ai pas dormi

de la semaine tellement j'étais content. C'était un rêve pour moi de représenter mon pays», a-t-il révélé, avant d'afficher sa

détermination à s'imposer à l'OL. «Si je vais donner mal au crâne à Rudi Garcia ? Mais oui et c'est normal, quand tu es footballeur, tu fais tout pour jouer. Je ne suis pas le genre de personne qui se contente d'être remplaçant et dans les tribunes, je suis un gagnant. Je veux aider l'équipe, alors je fais tout faire pour gagner ma place», lance le meilleur buteur en activité des Fenecs, avant d'évoquer ses ambitions collectives avec les Lyonnais. «Le titre ? Quand tu joues pour un grand club comme l'Olympique Lyonnais, c'est toujours pour gagner quelque chose. Mais on ne parle pas de cela tous les jours, on verra en fin de saison», a-t-il conclu.

L. B.

VERTS D'EUROPE

## Mahrez, Boulaya et Ferhat passeurs décisifs

Les trois internationaux algériens Riyad Mahrez, Farid Boulaya et Zinedine Ferhat se sont distingués en signant des passes décisives sous les couleurs de leurs clubs respectifs, Manchester City, le FC Metz et Nîmes. Mahrez a été passeur décisif sur le but de la victoire (1-0) inscrit par Sterling dès l'entame du match. Titulaire et auteur d'une très bonne prestation, le capitaine des Verts a signé sa troisième passe décisive de la saison, le jour de son 30e anniversaire. Invaincu depuis le mois de novembre dernier, la formation de Guardiola signe une 18e victoire de suite toutes compétitions confondues et garde dix points d'avance sur Leicester City, vainqueur (2-1) d'Aston Villa. Les Citizens vont se consacrer au match de la Ligue des champions, ce mercredi, face au Borussia Mönchengladbach de Rami Bensebaïni. «Riyad était vraiment agressif dans les cinq premières minutes. Il nous a aidés à garder la pression sur l'adversaire», a réagi Sterling. «Ce but, peu d'équipes peuvent marquer ce genre de buts. Avoir la prévoyance et la vision de ce qui va se passer, c'est ce que les grands joueurs réalisent. Les joueurs normaux ne font pas ça», a affirmé l'ancien international anglais Michael Owen. Zinedine Ferhat a délivré, lui, sa cinquième passe décisive de la saison face à Bordeaux que les Nimois ont battu 2 à 0. Meilleur joueur du mois de janvier en Ligue 1 française, Boulaya a contribué à la victoire (2-1) de son équipe contre l'OGC Nice, en délivrant une passe décisive. Le meneur de jeu du FC Metz figure même dans l'équipe type de la journée pour la quatrième fois de la saison.

R. S.

TUNISIE

## L'ES Sahel s'algerianise !

Après l'ES Tunis et le Club Africain, c'est au tour de l'ES Sahel de s'algerianiser. Dans un communiqué publié sur sa page Facebook officielle, l'ESS a annoncé l'arrivée de trois nouveaux joueurs algériens, en l'occurrence Tayeb Meziani, Zinedine Boutméne et Houcine Benayada. Meziani qui été libéré par l'EST, Boutméne et Benayada, qui n'étaient pas qualifiés au Club Africain, se sont engagés jusqu'au mois de juin 2023 avec l'ES Sahel où ils rejoignent Salim Boukhanchouche et Redouane Zerdoum. La direction du NA Hussein Dey conteste toutefois la signature du jeune Boutméne à l'ESS du moment qu'elle l'avait cédé au Club Africain et qu'il est lié au Nasr jusqu'en 2024.

L. B.

LEICESTER CITY

## Ghezzal sera cédé au Besiktas

La direction du Besiktas aurait entamé des discussions avec son homologue de Leicester City pour le transfert définitif de Rachid Ghezzal, prêté une saison au club stambouliote. Le club anglais espère céder l'international algérien contre un chèque de 5 millions d'euros, selon la presse turque. Ghezzal est en tête du classement des passeurs du championnat turc avec 10 offrandes. Il a inscrit son premier but en championnat, lundi dernier lors de la victoire décrochée en déplacement face à Genclerbirligi (3-0).

FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME

## L'AG élective demain à 9h30

L'assemblée générale élective de la Fédération algérienne d'athlétisme se tiendra ce mercredi 24 février 2021 à 9h30 au niveau de la salle des conférences du stade du 5 juillet de la cité olympique Mohamed Boudiaf, a-t-on annoncé sur le site internet de la FAA. L'AG est délocalisée au 5-Juillet, en raison de l'exiguïté de la salle des conférences du Comité Olympique Algérien (COA), qui avait abrité la première AG invalidée par la Commission nationale de suivi et de renouvellement des instances des structures sportives, qui dépend du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Cette Commission a accepté les recours introduits par Yacine Louail et Sid Ali Sakri qui contestent la participation des représentants de certaines ligues (Tamanrasset, Tiaret, Skikda, M'Sila, Oran, Naâma) et clubs (NR Draria, ASAPC, IRCW et MCA, et a décidé de reprogrammer l'AG pour ce mercredi avec les mêmes candidats à la présidence et au Comité exécutif. Lors de la première élection tenue le 8 février, le président de la Ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou, Farid Boukaïs, avait été élu à la tête de la FAA en récoltant 39 voix contre 33 pour l'ancien athlète Yacine Louail. Les membres de l'assemblée, qui ne se sont pas acquittés de leurs cotisations lors de l'AG ordinaire, ne participeront pas à la prochaine élection. Cela pourrait jouer un mauvais tour à Boukaïs.

R. S.

## FC BARCELONE

# Koeman étale sa frustration

**«Je suis très déçu, plus que mardi dernier. Nous avons laissé échapper deux points», dira le driver du Barça, après le nul contre Cadix.**

Ronald Koeman navigue de petites frustrations en grandes déceptions cette saison. Après s'être largement incliné sur sa pelouse en C1 face au PSG, son Barça a concédé un nul indigent contre Cadix en Liga, dimanche (1-1). Et Koeman était encore plus déçu par cette dernière sortie de ses hommes. « C'est décevant, ce genre de matchs doit être gagné et nous ne l'avons pas fait », a déploré Koeman dans des propos relayés par Marca. « C'est une grosse opportunité perdue après la défaite de l'Atletico Madrid (contre Levante, ndlr).

C'est une grosse déception. Je suis très déçu, plus que mardi dernier (lorsque Barcelone a perdu contre le Paris Saint-Germain, ndlr). Nous avons laissé échapper deux points. Nous sommes déçus. Je n'aime pas blâmer les joueurs individuellement. Nous n'avons pas été à la hauteur en attaque et nous devons défendre différemment. En termes de qualité, nous aurions dû gagner. » Barcelone a mené 1-0 pendant la majeure partie du match après que Lionel Messi a converti un penalty à la 32e minute, mais l'incapacité des hommes de Koeman à se mettre à l'abri a clairement frustré le Batave. «Le problème est que le score était très serré et qu'ils pouvaient égali-



ser à tout moment, comme cela s'est produit», a tonné le Néerlandais. Vous leur laissez la chance d'égaliser dans les dernières minutes. Si vous ne tuez pas le match et que vous ne marquez pas le second, ils peuvent toujours revenir», a-t-il regretté.

### PIQUÉ EN SOUFFRANCE

Le nul enregistré par le Barça face à Cadix a fait beaucoup de mal dans les têtes des joueurs du club catalan, comme le confirme Gerard Piqué. «Ça fait très

mal», a-t-il d'ailleurs admis dans des propos relayés par Marca. «La défaite de l'Atletico (contre Levante, ndlr) nous avait donné une chance et nous avons joué une équipe délicate qui s'est enfermée derrière, mais nous avons généré beaucoup d'occasions, avec des buts refusés et plusieurs opportunités franches.

Perdre deux points sur un penalty à la 90e minute est difficile à digérer. En entrant dans le match comme nous l'avons fait, l'important était d'ajouter trois points. Mais il y a encore une chance en Liga », espère-t-il.

### PARIS SG

## L'inquiétude de Verratti

Battu par l'AS Monaco à domicile (0-2), le Paris Saint-Germain se retrouve à 4 points du leader Lille. Ça commence à faire beaucoup pour Marco Verratti (28 ans, 16 matchs en L1 cette saison), qui n'a pas caché son inquiétude au micro de Canal+. «Ce sont des matchs qu'il faut gagner parce que là on commence à perdre beaucoup d'opportunités pour gagner le titre, a réagi le milieu parisien. Les autres équipes avancent. Il faut féliciter Monaco mais il faut aussi faire notre mea-culpa. On a pris un but après 5 minutes, et on a pris un autre but après 5 minutes en deuxième période, ça ne peut pas arriver.» Les Parisiens ont déjà subi 6 défaites cette saison en Ligue 1, une première sous l'ère qatarie.

### MANCHESTER CITY

## Le message fort de Guardiola sur Agüero

Véritable légende de Manchester City, Sergio Agüero est tout proche de la fin de son aventure avec les Sky Blues. Le buteur argentin voit son bail expirer en juin prochain. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que Pep Guardiola ne semble pas spécialement enclin à le voir poursuivre l'aventure. « Je crois que tous les joueurs que nous avons méritent de rester ici pendant de très nombreuses années. La qualité qu'ils ont est exceptionnelle, il n'y a aucun doute. Mais d'année en année, la situation est différente car il y a des joueurs qui acceptent certains rôles et d'autres non. Ce n'est pas une question de qualité, c'est une question d'accepter que parfois vous ne jouez pas et qu'à ce moment-là, le joueur doit partir, a lancé l'Espagnol dans des propos repris par Eurosport. Il y a des joueurs qui, pour des raisons d'âge, de personnalité ou autres, acceptent tous les rôles. D'autres ne l'acceptent pas, quand ils jouent, c'est parfait, mais c'est un problème quand ils ne jouent pas avec l'équipe ». Le message est passé.

### REAL MADRID

## Mbappé et Haaland, c'est 852 M€ !



Il ne s'agit pas d'un secret, le Real Madrid rêve de recruter les attaquants du Paris Saint-Germain Kylian Mbappé (22 ans, 22 matchs et 16 buts en L1 cette saison) et du Borussia Dortmund Erling Haaland (20 ans, 17 matchs et 17 buts en Bundesliga cette saison). Mais les Merengue peuvent-ils vraiment s'attacher les services des deux jeunes prodiges ? Ce lundi, le quotidien madrilène AS a estimé le coût total des éventuelles arrivées du Français et du Norvégien au sein de la Maison Blanche l'été prochain : 852 millions d'euros sur 6 ans !

En effet, le journal espagnol a tablé sur 300 millions d'euros pour les deux transferts, avec deux chèques de 150 millions d'euros pour le PSG et le Bvb. Ensuite, selon les aspirations salariales des deux phénomènes, AS a estimé le salaire de Mbappé sur 6 ans à 432 millions d'euros et celui d'Haaland à 120 millions d'euros. Avec l'impact de la

crise sanitaire liée au Covid-19 sur le monde du football, le Real devrait être dans l'incapacité d'assumer de telles opérations...

### JOSÉ GAYA POUR REMPLACER MARCELO

En fin de saison, la formation du Real Madrid envisagerait de se séparer de son latéral gauche, Marcelo. L'international brésilien aurait des touches en Italie avec notamment la Juventus Turin.

Pour le remplacer, le média Don Balon nous révèle que les dirigeants madrilènes s'intéresseraient de près à José Gaya (25 ans). Actuellement au FC Valence, ce dernier dispose d'un contrat jusqu'en juin 2023. Cette saison, l'international espagnol a disputé 22 rencontres toutes compétitions confondues avec le club Ché. Egalement dans le viseur du FC Barcelone, le natif de Pedreguer pourrait être disponible pour une somme de 20 millions d'euros.

### MANCHESTER UNITED

## Paul Scholes dézingue De Gea

Manchester United a remporté dimanche sa rencontre de championnat contre Newcastle (3-1), se relançant idéalement dans la course du haut de tableau. Tout n'a pas été cependant parfait durant cette partie, avec quelques prestations individuelles qui n'ont pas été à la hauteur comme celle du portier David De Gea. Le dernier rempart espagnol s'est de nouveau montré fébrile, et sa responsabilité est engagée sur le but qu'a encaissé sa formation de la part du Français, Allan Saint-Maximin. Au coup de sifflet final, De Gea n'a pas été épargné par les attaques extérieures et parmi ceux qui se sont montrés les plus critiques à son encontre il y a l'ex-milieu de terrain de l'équipe, Paul Scholes. Au micro de BT Sport, ce dernier a lâché : «Son bilan de clean sheet n'est pas assez bon. Nous l'avons mentionné avant le match, je pense que c'est le maillon faible de cette formation. L'équipe doit avoir confiance en son gardien et lui il se trouve à chaque fois. Il dégage toujours dans la mauvaise direction. Encore une fois David est un vrai problème».

### TOTTENHAM

## Le capitaine de Leipzig ciblé

D'après le quotidien allemand Bild, l'international autrichien, Marcel Sabitzer pourrait quitter dans les prochains mois le RB Leipzig pour rejoindre Tottenham. Le contrat du milieu offensif se termine en juin 2022 et les négociations pour une prolongation seraient au point mort. Le club ne souhaiterait pas le voir partir libre, et pourrait ainsi le transférer afin de récupérer une contrepartie financière. Le joueur serait un grand admirateur de José Mourinho et les Spurs auraient déjà établi des contacts avec ses proches. L'Autrichien a rejoint le RB Leipzig en 2015-2016 et a connu tous les échelons avec le club, même la deuxième division allemande. Pour l'instant, aucun montant n'a été communiqué mais tout semble indiquer un départ du joueur. À noter que Leipzig a déjà recruté son remplaçant : Dominik Szoboszlai.

### INTER MILAN

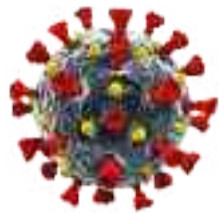
## Quand Lukaku chambre Zlatan

L'Inter a frappé un grand coup dans la course au scudetto, dimanche, lors de la 23e journée de Serie A. Les hommes d'Antonio Conte ont dominé de la tête et des épaules l'AC Milan (0-3), grâce à un doublé de Lautaro Martinez et une réalisation de Romelu Lukaku, repoussant ainsi les Rossoneri à quatre longueurs ont classement. Auteur du troisième but interiste, Romelu Lukaku n'a pas manqué de chamberer la star adverse, Zlatan Ibrahimovic, au moment de sa célébration. « Je suis le meilleur, putain, moi, moi. Je te l'avais dit ! » a lancé l'attaquant belge en se frappant la poitrine. Un message clairement destiné au géant suédois. On se souvient que durant le précédent derby lombard, le 26 janvier dernier en Coupe d'Italie (victoire 2-1 de l'Inter), Lukaku et Ibrahimovic s'étaient pris violent le bec. Front contre front, les deux poids lourds avaient alors été sanctionnés par l'arbitre, avant de poursuivre leurs invectives respectives sur le chemin des vestiaires.

### NAPLES

## Plus de peur que de mal pour Osimhen

Victor Osimhen a fait très peur aux supporters du Napoli, dimanche. Alors que la rencontre entre les Partenopei et l'Atalanta (remportée par la Dea 4-2, ndlr) touchait à sa fin, l'attaquant a perdu connaissance après un choc violent avec Romero. Evacué sur civière et transporté en ambulance vers l'hôpital Papa Giovanni XXIII de Bergame, l'international nigérian de 22 ans a repris ses esprits. L'ancien Lillois a « subi des examens » qui n'ont rien révélé de sérieux mais restera « sous observation jusqu'à demain [lundi] », indique le club italien dans un communiqué publié en fin de soirée.



PANDÉMIE DE COVID-19

## 177 nouveaux cas, 149 guérisons et 3 décès en 24h

DISTRIBUTION ÉQUITABLE DES VACCINS CONTRE LA COVID-19

### L'OMS accuse des pays riches de «saper» le système

Le patron de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a accusé lundi "certains pays riches de saper" le dispositif de distribution équitable de vaccins anti-Covid, Covax, en persistant à approcher directement les fabricants pour avoir accès à davantage de précieuses doses. "Certains pays riches sont actuellement en train d'approcher les fabricants pour s'assurer l'accès à des doses de vaccins supplémentaires, ce qui a un effet sur les contrats avec Covax, et le nombre de doses allouées à Covax a été réduit à cause de cela", a déploré Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse commune par visioconférence avec le Président allemand, Frank-Walter Steinmeier.

Le système Covax a été mis en place pour tenter d'éviter que les pays riches n'accaparent l'ensemble des doses de vaccin qui sont encore fabriquées en quantité trop réduites pour répondre à la demande mondiale. Le système Covax comprend notamment un mécanisme de



financement qui doit permettre à 92 économies à faible et moyen revenus d'avoir accès aux vaccins. Mais la pénurie de vaccins fait que les premières distributions aux pays démunis ne devraient pas avoir lieu avant la fin du mois quand dans beaucoup de pays riches les campagnes de vaccination ont commencé fin 2020. "Nous pouvons seulement livrer des vaccins aux pays membres de Covax si les pays riches coopèrent en respectant les contrats passés par Covax", a-t-il insisté, enjoignant à ces pays, qu'il n'a pas cités, de s'assurer que leur comportement ne sape pas le système de distribution chapeauté entre autres par l'OMS et l'alliance pour les vaccins (Gavi). Pour sa part, Frank-Walter Steinmeier a plaidé pour que les vaccins soient plus largement distribués, pour des raisons morales mais aussi parce que c'est dans l'intérêt bien compris de tous d'éradiquer le virus rapidement, pour éviter que des variants, parfois plus dangereux, ne continuent d'éclorre un peu partout. Mais, d'abord et avant tout une obligation envers leur population".

### Au fil du jour

#### Charisme et personnalité de l'Émir

Par Rachid Ezziane

Commençons par l'avis de ceux qui l'avaient combattu pendant des années. Car qui comme ton ennemi te connaît le plus ? Qui comme lui, l'ennemi cherchera dans tes défauts sa « littérature » pour t'humilier devant les hommes et l'Histoire ? Mais qui comme Abdelkader Ibn Mohiédine El-Djazaïri a su déjouer toutes ces intrigues en restant digne et sincère dans toutes les situations et où qu'il se trouvât ? Après la fin de l'insurrection, Bugeaud qui, jusqu'en 1837, n'avait jamais vu l'Émir Abdelkader, fut frappé par son charisme au moment de leur rencontre. Il eut cette réflexion des plus étonnantes quand on lui demanda son avis sur lui : « Il ressemble assez au portrait qu'on a souvent donné de Jésus-Christ. » Il ajoute : « C'est une espèce de prophète, c'est l'espérance de tous les musulmans fervents. Un homme de génie que l'Histoire doit placer à Côté de Jugurtha. » Et pourtant, c'est une canaille qui le dit. Car Bugeaud n'aimait pas Abdelkader et même qu'au moment des pourparlers du Traité de la Tafna, toute honte bue, dit-on, Bugeaud reçut ce jour cent quatre-vingt mille francs d'Abdelkader pour l'entretien des chemins vicinaux, promesse qu'il ne tint jamais, et il fut même contraint à rembourser la somme au Trésor français. Cela ne l'empêcha pas de devenir gouverneur général de l'Algérie et même maréchal. Le capitaine Eugène Daumas qui fut envoyé par Bugeaud à Mascara de 1837 à 1839 comme consul mais aussi comme espion, rendait compte à son général de tout ce qu'il voyait sur le compte de l'Émir Abd el-Kader. Sa première lettre disait ceci : « Conformément à vos ordres, j'aurai les oreilles et les yeux ouverts et m'empresserai de vous envoyer un courrier extraordinaire, s'il survient quelque chose d'important.../... Au moment où je finis ma lettre, j'apprends que l'Émir, avec une faible suite, vient de partir pour Cherchell. » Dans la toute première lettre, écrite en septembre 1838, il décrit l'Émir. En voici un extrait : « Mon colonel. J'ai reçu vos lettres en date du 23 août et je m'empresse de vous répondre convenablement aux questions posées par M. le Maréchal gouverneur général. Je crois devoir, avant de peindre sa position actuelle, vous donner quelques détails sur Abd el-Kader lui-même, son élévation et ce qui s'est passé pendant la guerre. Abd el-Kader est le fils d'un marabout vénéré des Hachem, sidi Hadj el-Mahieddin et se prétend issu des chérifs ; il en tire vanité et se plaît à répéter que ses aïeux commandaient jadis à Tagdempt, d'où ils gouvernaient le pays.../... La mère de l'Émir se nomme Zohra. C'est une femme de tête. Elle passe pour avoir crédit sur l'esprit de son fils, qui la consulte, dit-on, souvent ; plus d'une fois, elle s'est intéressée au sort de nos prisonniers et l'a fait améliorer. Elle prie beaucoup, ne se montre jamais sans son chapelet et fait beaucoup l'aumône. »

### DEUX FOYERS D'INCENDIE SIMULTANÉS À BÉJAÏA 80 hectares de végétations brûlés

Pas moins de 80 hectares de couvert végétal ont brûlé dans la nuit du dimanche à lundi dans la wilaya de Béjaïa, dont les foyers d'incendie simultanés n'ont épargné aucune espèce, indique un communiqué de la Protection civile. Au total, 31 feux ont été déplorés durant un laps de temps, affectant les essences forestières et les arbres fruitiers, notamment les oliviers, ainsi que celles courantes dont les maquis et la broussaille, y est-il précisé. Le même communiqué souligne que ces foyers d'incendies ont été répertoriés sur l'ensemble du territoire de la wilaya, autant à l'Est (Tichy, Aokas, Souk-El-Tenine, Draâ-El-Gaid) et l'Ouest (Sakket, Boulimat) qu'au Sud, notamment le massif de Moka (Ighil Ali). Les causes de ces incendies, exceptionnels en cette période humide de l'année et survenus à des heures tardives de la nuit, n'ont pas été précisés. Il reste cependant que la météo a été un facteur favorable et accablant, marquée par le soufflement, à partir de l'après-midi du dimanche, de vents très forts et l'apparition, d'un climat à effet de serre, une conjonction de chaleur et de grisaille qui, a priori, a facilité la progression des flammes, a-t-on expliqué. Lundi matin, tous les feux ont été éteints, a-t-on ajouté.

### COUPE DE LA CAF Un tirage délicat pour l'ESS et la JSK



L'ES Sétif et la JS Kabylie n'ont pas été gâtées par le tirage au sort de la phase des poules de la Coupe de la CAF, effectué hier au Caire. L'ESS évoluera dans le groupe A aux côtés d'Enyimba du Nigeria, d'Orlando Pirates d'Afrique du Sud et du Ahly Benghazi de Libye, alors que la JS Kabylie affrontera dans le groupe B le tenant du trophée, le RS Berkane du Maroc, du Coton Sport du Cameroun, ancien club de Denis Lavagane, et Napsa Stars de la Zambie. La phase de poules débutera le mercredi 10 mars et s'achèvera le mercredi 28 avril. L'Entente sera confrontée au problème de domiciliation du match contre d'Orlando Pirates, comme c'était le cas pour le CR Belouizdad en Ligue des champions d'Afrique.

L. B.

#### COMPOSITION DES GROUPES :

**Groupe A :** Enyimba (Nigeria), ES Sétif (Algérie) Orlando Pirates (Afrique du Sud), Ahly Benghazi (Libye)

**Groupe B :** RS Berkane (Maroc), JS Kabylie (Algérie), Coton Sport (Cameroun), Napsa Stars (Zambie)

**Groupe C :** ES Sahel (Tunisie) ou Young Buffaloes (Eswatini), CS Sfaxien (Tunisie), Salitas FC (Burkina Faso), ASC Jaaraf (Sénégal)

**Groupe D :** Raja Casablanca (Maroc), Pyramids FC (Egypte), Nkana FC (Zambie), Namungo FC (Tanzanie) ou CD Primeiro de Agosto (Angola).

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE SPÉCIAL Des pluies au centre et à l'est du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses, affectent depuis hier lundi plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les

wilayas concernées par ce BMS placé au niveau de vigilance orange et dont la validité court de lundi à 12h00 jusqu'à mardi à 9h00, sont: Tipasa, Alger, Blida, Médéa, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Bouira, Bordj Bou

Arréridj, Sétif, M'sila et Djelfa, précise la même source. Les quantités des pluies prévues sont estimées entre 20 et 30 mm pouvant atteindre ou dépasser localement 40 mm, selon le bulletin.